

Gabriel Bicini  
Clément Skrzypcsak  
Manon Stum  
Jordane Vanbersel



# Poids économique de la culture

**Une vallée culturelle non assumée ?**

Maître de stage : Frédéric PILLOUD

Tutrice de stage : Nathalie BREVET



Stage collectif - DA4 - 2015

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre stage.

Tout d'abord, nous adressons nos remerciements à Monsieur Frédéric Pilloud, notre maître de stage, directeur du Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme et coordinateur du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, pour son écoute, sa disponibilité et son encadrement.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à Madame Nathalie Brevet, notre tutrice de stage, maître de conférence et enseignante chercheuse en urbanisme au Département aménagement de l'Ecole Polytechnique Universitaire d'Ingénieurs de Tours, pour ses conseils pertinents et ses déplacements. Ainsi que Monsieur Christophe Demazière, professeur des universités, pour son aide à la recherche de ressources bibliographiques.

Nous tenons à remercier tous les organismes culturels : associations, collectifs, compagnies, artistes plasticiens, artisans d'Art pour leur collaboration à l'étude ; sans oublier les structures publiques : Région, Département, Communauté de Communes (CCVD & CCCPS), Communes (cités en annexes).

Enfin, nous remercions l'ensemble de l'équipe du SMDVD pour leur accueil chaleureux favorisant ainsi notre bonne insertion au sein de l'effectif.

# S O M M A I R E

Remerciements.....	2
Contexte .....	6
Les chiffres nationaux.....	7
La commande .....	9
Définition du sujet : Quel est le poids économique de la culture dans la Vallée de la Drôme ? .....	10
Qu'est-ce que la Culture ? .....	10
Focale sur les arts vivants et les arts plastiques.....	10
Le Territoire de la Vallée de la Drôme .....	11
Déroulement de l'étude .....	12
Apport de l'étude .....	13
Les indicateurs économiques.....	14
La Culture Sur-Subventionnée ? .....	15
Le budget Art vivant & Art plastique sur la Vallée de la Drôme.....	16
Les aides de financement régionales dédiées à la culture par le biais du Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA).....	16
Le Département de la Drôme et sa politique de soutien à la culture .....	17
L'Offre Culturelle De La Vallée .....	18
L'offre événementielle .....	19
Lieux de diffusion culturelle.....	20
Art Vivant.....	20
Art Plastique .....	23
Résidences d'artistes .....	25
La formation .....	27

Les festivals .....	28
Le Saoû Chante Mozart.....	28
Le Freakshow festival .....	28
Le Crest Jazz Vocal .....	29
Le pôle des arts de la rue.....	30
La Compagnie Transe Express.....	30
La Gare à Coulisses .....	31
La demande des touristes.....	31
L'Emploi .....	32
Les intermittents du spectacle.....	33
Les compagnies.....	35
Les artistes plasticiens & artisans d'Art .....	37
Les collectifs d'artistes.....	39
Les Indicateurs Indirects .....	41
L'impact d'un évènement .....	42
Les retombées économiques locales .....	43
Approche Qualitative .....	44
Les entretiens en quelques mots.....	45
AFOM .....	46
Propositions .....	48
Synthèse : Une identité culturelle non assumée ? .....	49
Proposition n°1 : Mêler l'artistique à l'aménagement .....	51
Proposition n° 2 : ArtLab.....	52

Proposition n°3 : Un circuit des Arts .....	53
Proposition n°4 : Le Vélo comme lien entre Art & sport.....	54
Comité de pilotage du mercredi 24 juin .....	55
Annexes .....	56
Tableau des demandes téléphoniques aux offices de tourisme de la Vallée de la Drôme .....	57
Personnes rencontrées en entretien .....	58
Interlocuteurs nationaux .....	59
Interlocuteurs locaux .....	60
Fiches présentation des festivals .....	62

C o n t e x t e

## Les chiffres nationaux

Le monde de la culture et de la création artistique peut s'affirmer comme vecteur économique français. Ces industries culturelles et créatives occupent aujourd'hui une place essentielle dans notre développement et notre croissance, en termes d'emplois, d'innovation, et également de rayonnement mondial pour notre pays et ses valeurs.

Pour Aurélie Filippetti<sup>1</sup>, « la culture est aussi pour la France un atout majeur car c'est un formidable vecteur de croissance générant des retombées économiques infiniment supérieures aux investissements mobilisés [...] face à la crise que nous traversons, la culture doit être envisagée comme un levier privilégié de développement économique [...] nos politiques publiques de soutien et d'appui à la dynamique de notre secteur culturel revêtent une importance singulière pour conforter, à l'échelle de la mondialisation, la position et l'avenir économique de notre pays. » .

### Quelques chiffres nationaux mal connus...

L'étude sur l'apport de la culture à l'économie française, publiée par l'inspection général des finances en décembre 2013, fait ressortir le poids significatif du secteur culturel dans l'économie où il représente 3,2% du PIB en 2011. 57,8 milliards de richesse sont liées à la culture (valeur ajoutée) L'impact total de la culture compte pour près de 6% de la valeur ajoutée de la France. Avec ces chiffres souvent mal connus, la culture contribue 7 fois plus au PIB français que l'industrie automobile.

Au-delà d'un apport financier non négligeable, la culture représente 2,5% de l'emploi Français (soit 670 000 emplois regroupant tous secteurs confondu : musique, édition, cinéma...)

Une autre étude, menée par le cabinet privé Ernst & Young parue en novembre 2013, estime qu'en 2013, le spectacle vivant génère 8,4 milliards d'euros et représente 267 713 emplois du secteur culturel. Il se place ainsi devant le cinéma, les jeux vidéo et la radio en termes de chiffre d'affaires mais représente également plus d'emplois que le secteur de la télévision, de la musique et de la presse/ journaux et magazine.

En termes d'impact économique total, les industries culturelles et créative représente 74,6 milliards d'euros (impact directs (61milliards d'euros en 2013) et indirects), plaçant ainsi le secteur culturel devant les industries de télécommunications (66,2 Mds€), de la chimie (68,7 Mds€) et presque équivalent au secteur de l'immobilier. Ce montant est généré également par l'hébergement et la restauration, secteurs très liés au secteur culturel.

---

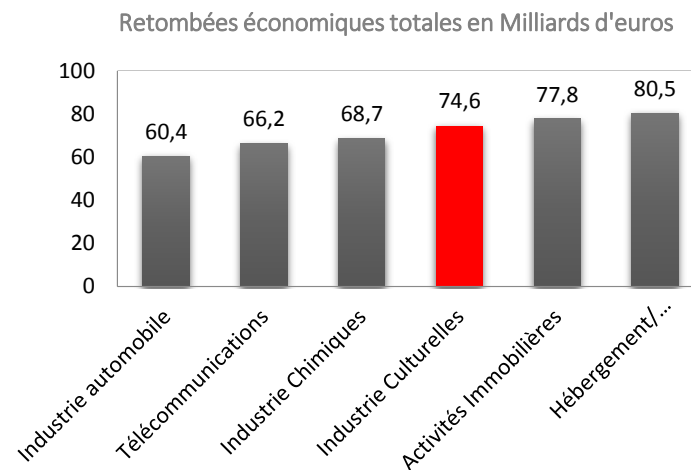
<sup>1</sup> Ministre de la Culture et de la Communication 2012-2014

### Un marché d'avenir ?

En ce qui nous concerne le spectacle vivant (arts de la danse, le théâtre, la musique et les arts du cirque) ; son chiffre d'affaires hors subventions est en augmentation de 3% (rappelons que sur la même période, le PIB français a augmenté de 1,7%) entre 2012 et 2011. Le spectacle vivant génère, en 2011, un chiffre d'affaires total de 8 385 millions d'euros (dont 663 millions d'euros de subventions de l'Etat ainsi que 2 342 millions d'euros de subventions des collectivités locales).

En dépit d'un contexte économique complexe, les français accordent en moyenne 8,3% de leur budget culturel aux spectacles, théâtres, danse, arts du cirque, opéra, concert ... soit plus qu'à l'ensemble des dépenses consacrées au cinéma, disques et vidéos.

Les spectacles, festivals ou événements génèrent des emplois et des revenus provenant notamment du tourisme (hôtellerie, restauration ...). Les études économiques nationales, confirment que pour 1euro investi par la collectivité, les retombées se situent en général entre 4 et 8euros. Ce dynamisme économique, essentiel au développement local, participe également à la visibilité nationale et internationale. Les festivals vont jouer un rôle primordiale pour l'économie des territoires dans les prochaines années car malgré la crise, leur fréquentation est soit stable soit en hausse.



Source : Inspection générale des finances 2013



## La commande

Le Territoire de la Vallée de la Drôme souhaite engager une étude afin de mesurer le poids économique de la culture à travers les « arts vivants » et les « arts plastiques ».

Les objectifs sont les suivants:

- ➔ **Avoir un éclairage actualisé de la culture sur le territoire** - en terme d'emploi, d'approche de l'activité économique voir des fragilités des structures : pour cela il convient de définir des indicateurs économétriques, etc.
- ➔ **Identifier les besoins** pour renforcer ou du moins maintenir son poids économique.
- ➔ **Disposer d'un livrable sous forme de propositions d'actions / préconisations en étudiant les différents champs du possible:** mise en place d'AMACCA, modalité pour la mutualisation des moyens matériels, humain, identifier des structures locales (entreprises,...) hors champs de la culture pouvant être sollicité, etc.

Le contexte national du poids économique de la culture de manière générale introduit l'étude qui se focalise sur le domaine des arts vivants et des arts plastiques.

Le sujet posera la question de savoir si la culture est sur-subsventionnée. Une photographie de l'offre culturelle au sein de la Vallée de la Drôme sera réalisée, suivi d'un référencement des acteurs culturels présents sur le territoire en termes d'emploi. La trame principale de ce travail s'articule autour d'indicateurs économétriques. Ainsi les retombées économiques indirectes liées aux événements culturels seront explicitées. Pour compléter cette première approche quantitative, il conviendra de développer une analyse qualitative à travers notamment des entretiens. Les atouts et les faiblesses du territoire de la Vallée de la Drôme mis en avant permettront de définir les menaces et les opportunités pouvant impacter le développement du territoire par le biais des arts vivants et des arts plastiques.

Pour finir, des propositions d'actions seront développées.

Définition du sujet : Quel est le poids économique de la culture dans la Vallée de la Drôme ?

### ***Qu'est-ce que la Culture ?***

Il est nécessaire de définir la notion de culture qui ne possède pas de définition rigoureuse.

Tout d'abord, dans sa déclaration universelle sur la diversité culturelle, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réaffirme de manière général que « la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe outre les arts et les lettres, les modes de vies, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (*source : Unesco*).

La culture est une création collective et renouvelée des hommes, leur apportant des moyens de s'orienter, de découper l'espace et d'exploiter les milieux. Dans les domaines de l'économie territoriale et de la géographie économique, la culture tend à devenir un produit et/ou une ressource d'un territoire.

*La culture en tant que produit mobile est issue d'un appareil productif implanté dans l'économie et la société locale. Ces produits mobiles sont fabriqués sur place pour être exportés et commercialisés sur les marchés domestiques (i.e. à l'échelle nationale) et étrangers. Ce type de produit mobile entraîne le déploiement d'infrastructures et de services tels que le transport, permettant leur distribution.*

*La culture en tant que produit immobile est consommable uniquement sur place, se confondant avec le lieu. Le consommateur doit se déplacer pour satisfaire sa demande, favorisant le développement des infrastructures touristiques.*

### ***Focale sur les arts vivants et les arts plastiques***

Notre étude se concentre sur deux pôles de la culture, spécifique au champ artistique, qui sont : l'Art vivant et les Arts plastiques.

Le Ministère de la Culture définit l'Art vivant par « la présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit ». Le spectacle vivant s'oppose aux créations artistiques de l'audio-visuel issues notamment du cinéma, de la télévision ou d'Internet.

Le professionnel des métiers d'art et de création, selon le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, est celui qui avec « une compétence technique, un savoir-faire certain dans le traitement d'une ou plusieurs matières, travaillant seul ou en équipe, fabrique des créations artistiques ». Le domaine des Arts plastiques comprend deux types de professionnels : les artisans d'art et les artistes plasticiens. L'artisanat d'art est la conception d'objets artistiques et utilitaires, en comparaison au travail d'un artiste plasticien dont la création est purement artistique. La frontière est certes existante mais perméable.

### Le Territoire de la Vallée de la Drôme

Le territoire d'étude est la Vallée de la Drôme, située dans la région Rhône-Alpes et faisant partie du département de la Drôme. Elle regroupe la communauté de communes du Val de Drôme (CCDV) et la communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans (CCCPS), intégrant au total quarante-cinq communes, avec une population comptabilisant 45 357 habitants en 2012 (source : Insee).

#### Accessibilité

La vallée de la Drôme s'étend des contreforts Sud du Vercors jusqu'aux plaines de la Provence. En terme d'accessibilité, la Vallée jouit de plusieurs structures routières importante : l'autoroute A7 qui permet de relier Marseille ou Montpellier en deux heures ou encore Lyon en simplement une heure et demi. Il y a aussi l'autoroute A49 qui relie notamment Grenoble et la national N7, plus longue route nationale de France. La Vallée dispose de plusieurs gares SNCF sur son territoire (Crest, Livron, Loriol) et d'une gare TGV à Allixan, à proximité de Valence, qui offre plus de quatre-vingt-cinq liaisons quotidiennes. En termes de déplacements aériens, l'aéroport Saint Exupéry de Lyon ou celui de Grenoble et l'aéroport Valence-Chabeuil qui accueillent de nombreux vols d'affaires et de loisirs.

#### Un territoire rural

Territoire rural, la Vallée de la Drôme peut être qualifiée d'après la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) d'une part comme « campagne de villes », sa fonction principale étant résidentielle, la majorité des actifs y travaille hors de la commune, dans un pôle urbain à proximité ; d'une autre part comme « nouvelle campagne » soit un espace rural qui contrairement au périurbain développe une dynamique propre. Son développement est

endogène : diversifications des activités, mobilisation de ses propres ressources, notamment l'agroalimentaire, l'environnement, le tourisme, l'aménagement urbain, etc.



L'accessibilité du département de la Drôme  
Source de la Carte : [www.ladrometourisme.com](http://www.ladrometourisme.com)

## Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée sur une période de deux mois et demi : du 13 avril au 3 Juillet 2015, et peut se décomposer en trois parties.

### ➤ 1<sup>ère</sup> partie : *du 13 avril au 13 mai*

Appropriation du sujet de l'étude et rencontre d'un large panel d'acteurs culturels sur le territoire, en passant par des élus jusqu'aux artistes aux spécialités variées. Une étape qui permet de s'immerger dans le territoire et d'avoir une première approche qualitative ce qu'est la culture sur la Vallée de la Drôme.

### ➤ 2<sup>ème</sup> partie : *du 13 mai au 1er juin*

Recherche et définition d'indicateurs économiques dans l'objectif de mesurer de façon quantitative le poids économique de la culture sur la Vallée de la Drôme. La collecte des données ce fait notamment auprès d'associations, d'organismes administratifs, de structures artistiques, via des enquêtes, des questionnaires et des recherches personnelles.  
1<sup>er</sup> juin : prérestitution devant le comité technique à Eurre.

### ➤ 3<sup>ème</sup> partie : *du 1er juin au 3 juillet*

Interprétation et structuration des données quantitatives et qualitatives. Elaboration de propositions d'orientations et/ou d'actions.

24 juin : présentation finale devant le comité de pilotage à Livron.  
Finalisation du rapport écrit.

Tout au long de la période de stage, nous avons mis en place des outils méthodologiques mêlant le quantitatif au qualitatif. Durant la première partie nous avons mené une trentaine d'entretiens afin de s'approprier rapidement le territoire d'étude : la Vallée de la Drôme, regroupant la communauté de communes du Val de Drôme et la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans. Ces entretiens nous ont également permis de cerner les problématiques du territoire en lien avec la culture.

Une des difficultés rencontrées était de réunir toutes les données indispensables à la bonne exploitation de nos indicateurs économiques. Nous avons œuvré par le biais d'enquêtes ciblées sur des secteurs précis (compagnies, lieux de diffusion culturelle, le budget culture consacré par la communes, etc.) dans l'objectif d'être le plus exhaustif possible dans l'évaluation du poids économique de la culture sur la Vallée de la Drôme.

## Apport de l'étude

Le territoire de la vallée de la Drôme est riche en acteurs et en évènements culturels, mais quand il s'agit de les dénombrer et de connaître leur impact réel sur le territoire, il devient difficile d'établir un bilan fidèle de l'offre culturelle et du nombre d'emplois que cela génère. C'est à partir de ce constat que notre étude est née. L'objectif est d'apporter une meilleure visibilité aux différents acteurs du territoire afin de mieux connaître ce qui se fait culturellement sur la vallée, et du potentiel qu'il en ressort. En se basant au départ sur l'existant, à savoir le diagnostic culturel de 2004 et les bases de données du Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme (SMDVD) mais également à travers notre méthodologie mise en œuvre, en passant par des recherches personnelles, des entretiens et l'analyse qualitative et quantitative des éléments récoltés, notre étude a permis de rassembler les données suivantes :

- ❖ Les subventions et financements culturels
  - Les subventions versées par les collectivités locales aux arts plastiques et vivants
  - Les différents types de financement d'évènements majeurs
  
- ❖ Des bases de données sur les arts vivants et arts plastiques recensant :
  - Lieux de diffusion
  - Lieux de résidence artistique
  - Compagnies
  - Artisans d'art et Artistes plasticiens
  - Entreprises de soutien au spectacle vivant
  
- ❖ Les évènements culturels à l'année
  - Les trois grands festivals
  - Le pôle des arts de la rue
  - Un aperçu de l'offre culturelle à l'année
  
- ❖ Des données sur l'emploi
  - Les intermittents du spectacle
  - Le nombre de professionnels des métiers des arts
  - Les collectifs d'artistes

## Les indicateurs économiques

Le poids économique de la culture (Art vivant & Art plastique) sur la Vallée de la Drôme est évalué à partir d'indicateurs économiques. Notre étude se structure autour de ces marqueurs dont nous avons déterminé les limites.

La première partie traite des indicateurs dits « **Directs** » générés par des acteurs et des organismes liés directement à la culture dans les domaines des arts vivants et arts plastiques. Ces éléments composent la majeure partie de l'étude et sont au nombre de trois :

1. Les aides au financement
  - Qui sont les financeurs publics de la culture ? Quel est le budget dédié aux arts vivants et aux arts plastiques ?
  - Quelle est la contribution des subventions publiques au sein de manifestations et/ou de projets culturels ?
  - Que représente la part de l'autofinancement à l'intérieur du fonctionnement financier des structures culturelles ?
2. L'offre culturelle à travers les lieux de diffusion et les manifestations culturelles
  - Combien de lieux de diffusion culturelle existe-il sur le territoire d'étude ? Où sont-ils implantés ?
  - Quels sont les différents types d'évènements culturels proposés ? Quel est leur rayonnement ? Quel est leur fréquentation ?
3. L'emploi
  - Combien d'intermittents de spectacle travaillent sur la Vallée de la Drôme ? Combien de compagnies ?
  - Combien d'artistes plasticiens et d'artisans d'art développent leur savoir-faire ?



La seconde partie est consacrée aux indicateurs « **Indirects** » qui découlent indirectement du secteur culturel. La méthodologie adaptée pour évaluer l'impact des retombées indirectes des arts vivants et des arts plastiques requiert du temps. C'est pourquoi notre étude ne permet pas de calculer avec précision les marqueurs économiques indirects mais d'apporter une amorce à de futures études sur le sujet.

1. Le rayonnement
  - D'où vient le public ? D'où viennent les professionnels ?
  - Jusqu'où sont exportés et vendus les produits culturels ?
2. Les retombées économiques indirectes sur l'hébergement et la restauration faisant parti du tissu économique local
  - Augmentation du chiffre d'affaire des commerces, hôtelleries, ..., durant la période d'un évènement culturel.
3. Les emplois indirects
  - Entreprises de soutien au spectacle vivant
  - Les fournisseurs en matériels, en matière première, etc.
  - Les organismes de diffusion

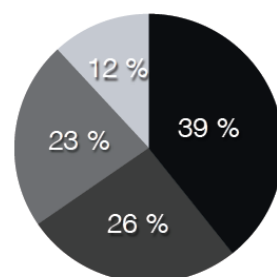
L a C u l t u r e

S u r -

S u b v e n t i o n n é e ?

## Le budget Art vivant & Art plastique sur la Vallée de la Drôme

Financements publics Art vivant  
& Art plastique sur la Vallée de la Drôme  
Année 2014



● Communes « CCVD & CCCPS » (70% ayant répondu)	● 347 000 €
● Conseil Régional « Rhône-Alpes » dont le CDDRA	● 230 600 €
● Conseil Départemental « La Drôme »	● 200 600 €
● DRAC (Transe Express & Gare à Coullisses)	● 105 000 €

Une enquête a été menée auprès de chaque financeurs publics autrement-dit : les 45 Communes, le Département, la Région et L'Etat, à l'origine du diagramme ci-dessus. La demande s'est concentrée sur le budget accordé aux évènements et aux associations, uniquement en lien avec les arts vivants et plastiques.

Le financement des arts vivants et plastiques sur la vallée de la Drôme, représente une enveloppe de 883 200€ en 2014, correspondant à un budget culturel de 20€ par habitant.

Le premier financeur est les Communes représentant 39% des financements publics totaux. (70% des communes ayant répondu.).

La part d'aide financière de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) équivaut à moins d'un quart des subventions publiques totales, le positionnant en tant que plus petit financeur. Il est, cependant, indispensable de soulever que le résultat est obtenu en tenant compte uniquement des aides accordées au pôle des arts de la rue (la compagnie Transe Express et la Gare à coullisses).

Les aides de financement régionales dédiées à la culture par le biais du Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA)

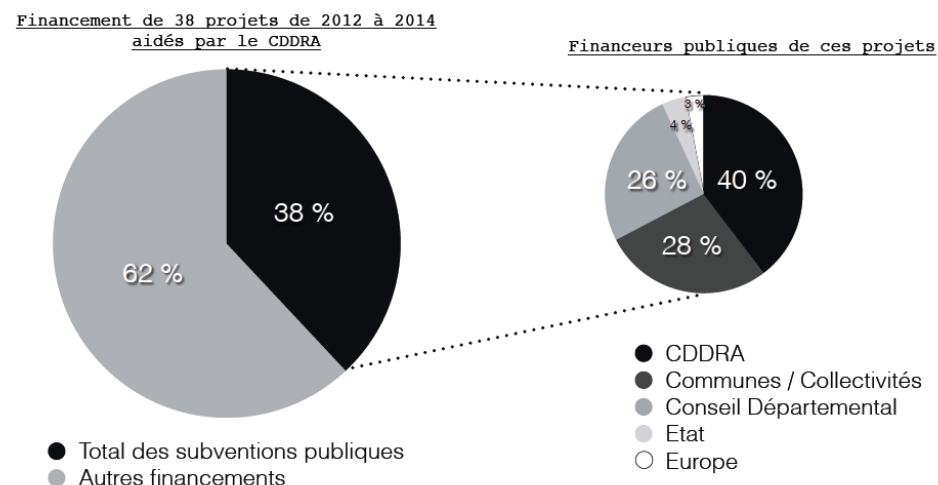
Pour accompagner chaque bassin de vie et d'emploi, le conseil régional Rhône-Alpes a mis en place des contrats de développement durable de Rhône-Alpes, les CDDRA. Le Syndicat Mixte de développement de la Vallée de la Drôme est la structure porteuse du territoire Vallée de la Drôme. En ce qui concerne le volet Culture, l'enveloppe initiale CDDRA (2012-2018) est de 282 500€ contribuant à l'aide à la diffusion des manifestations et des productions culturelles sur le territoire.



Entre la période de 2012 à 2014, ce sont 38 projets culturels qui ont été aidés financièrement par le CDDRA. Le diagramme fait apparaître un premier constat : les subventions publiques représentent moins de la moitié de la part de financement total des projets. En effet, les productions culturelles s'autofinancent à hauteur de 62%.

Parmi les financeurs publics, les Communes se positionnent après le CDDRA, ce qui conforte les résultats étudiés précédemment. Leur aide financière est néanmoins quasi-équivalente à celle du Département.

Durant ces trois années, le CDDRA a versé 43 000€ par an de subventions publiques sur la vallée de la Drôme, équivalant à une moyenne de douze structures par an qui en bénéficient.



Source : Bases de données du SMDVD (via CDDRA)

## Le Département de la Drôme et sa politique de soutien à la culture

Une enquête expresse sur les budgets culturels des Conseils généraux a été mise en œuvre en 2014 par l'association Culture & Département. Cette étude révèle que plus des ¾ des Conseils départementaux ont cherché à amoindrir par des variations inférieures à 5% la baisse de leurs budgets culturels.

Entre 2013 et 2014, le Conseil départemental de la Drôme a connu une baisse de 1% de son budget culturel dédié aux arts vivants et aux arts plastiques sur la vallée de la Drôme, à l'image de la dynamique de la majorité des départements en France.

Néanmoins, une réelle politique de soutien financier est présente sur le territoire, d'un montant d'environ 205 000€ par an, perçu par la vallée de la Drôme (CCVD et CCCPS). Ce sont 23 structures différentes aidées par an, à hauteur de 80% en matière d'aide à la création, la conception d'un nouveau spectacle ou la construction de projets immobiliers spécifiques type résidence d'artistes. Malgré un budget en baisse en 2014 par rapport à 2013, le Département investit dans le domaine des arts lorsqu'il s'agit de projets dits de « qualité » et notamment en 2015 à travers le projet cirque de la Gare à coulisses nommé Val du Cirque, engendrant une augmentation du budget, pour l'instant prévisionnel, d'un montant de 10 000€.

L ' O f f r e

C u l t u r e l l e

D e

L a V a l l é e

## L'offre évènementielle

Un des souhaits de l'enquête est d'avoir un aperçu de l'offre culturelle existante sur la Vallée de la Drôme sur une année, et d'en déduire le nombre de journées « culturelles » que ces évènements représentent. Dans cette optique, nous avons pu obtenir une base de données de la SITRA (Système d'Information Touristique Rhône-Alpes) référençant les activités touristiques et de loisirs sur la région Rhône-Alpes, de mai à décembre 2015. En effet, il est important de noter que cette base de données est continuellement remise à jour, supprimant les manifestations passées et ajoutant, au fur et à mesure, celles à suivre.

Nous avons extrait à partir de ce recensement initial, les évènements en lien avec les domaines des arts vivants et des arts plastiques se déroulant sur le territoire étudié.

	Nombre d'évènements	Equivalent journée	Rayonnement
Expositions	21	289	Régional - 10% Départemental - 19% <b>Local - 71%</b>
Concert / Festival	59	77	International - 5% National - 7% Régional - 3% <b>Départemental - 46%</b> Local - 39%
Opéra / Théâtre	14	35	Départemental - 50% Local - 50%
Danse / Cirque	5	10	Local - 100%
Lecture	4	6	Départemental - 50% Local - 50%

Ce tableau fait ressortir deux constats importants :

- Les manifestations culturelles de type « festival » sont plus développées que les expositions d'Art, néanmoins, les expositions représentent un nombre plus important en terme de journées. Cela s'explique par le fait qu'une exposition dure en moyenne une semaine alors qu'un concert ou un festival s'étend généralement sur une journée ou deux.
- L'autre spécifié à mettre en avant est le rayonnement de ces journées culturelles. Les expositions ont un impact majoritairement local, soit 71% du public total. Elles drainent également des populations venant du département et de la région. En comparaison, les concerts/festivals ont un impact plus grand au niveau du département, de l'ordre de 46%, et un rayonnement national voir international tel que le festival Saoû Chante Mozart.

Source du tableau : Base de données SITRA

## Lieux de diffusion culturelle

### Art Vivant

Afin de recenser et d'estimer une partie des retombées économiques de l'offre culturelle de la vallée, nous avons travaillé sur les lieux de diffusion du territoire.

#### Qu'est-ce qu'un lieu de diffusion culturelle ?

« Un lieu de diffusion culturelle répand les connaissances des œuvres de l'esprit. Ce sont des lieux intermédiaires entre artistes et public, favorisant la consommation de produits et de productions artistiques. » *(Extrait du dictionnaire Larousse)*

A travers cette large définition, 20 lieux sont recensés sur la Vallée de la Drôme (comprenant les salles polyvalentes ou des MJC). Nous notons que l'agenda culturel 26, répertoriant sur un site internet les différents lieux et programmations culturels de la Drôme, n'en recense que 11/20, marquant

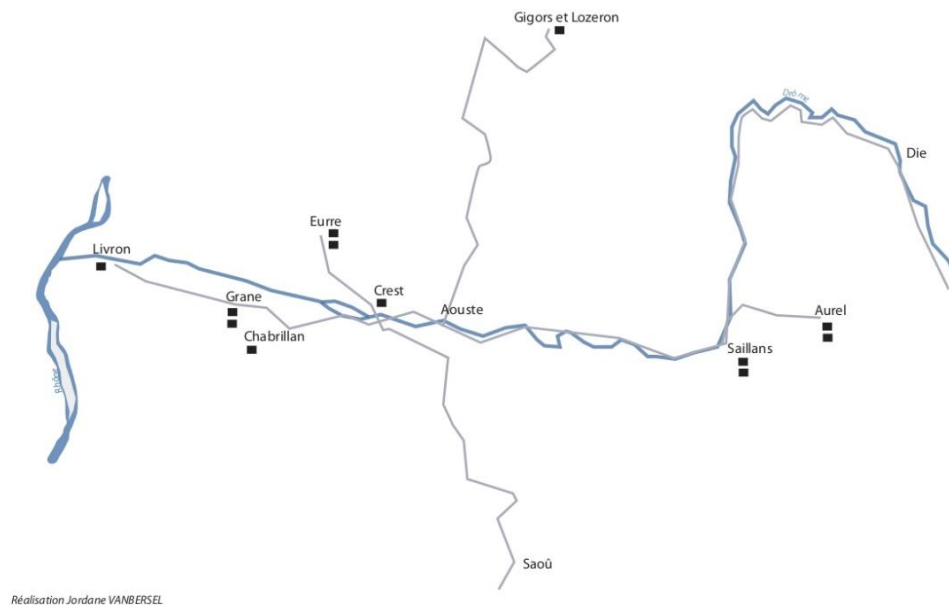
le manque de lisibilité des structures et le manque de connaissance de l'offre culturelle du territoire. Nous avons donc recensé 9 lieux supplémentaires par nos recherches personnelles et dans le cadre de notre limite fixée (voir paragraphe suivant).

#### Cadre d'action

Pour effectuer ce travail sur les lieux de diffusion, nous avons posé la limite suivante : un lieu de diffusion culturelle dans les Arts vivants doit présenter une programmation culturelle de minimum six événements par an. Par le biais de cette limite, nous conservons douze lieux de diffusion sur les vingt recensés, éliminant les salles polyvalentes ainsi que les MJC. La répartition de ces lieux est illustrée sur la carte ci-dessous, présentant une diffusion principalement le long de la Drôme.

Répartition des lieux de diffusion culturelle Art Vivant dans la Vallée de la Drôme

Réalisation : Jordane Vanbersel



Réalisation Jordane VANBERSEL

Après notre enquête auprès de ces lieux, nous obtenons les résultats suivants :

**En quelques chiffres, ces 12 lieux représentent 188 évènements culturels annuels, plus de 20 000 spectateurs annuellement et 148 600€ de recette moyenne de billetterie par an.**

Nous pouvons voir qu'à côté de la Gare à Coulisses, occupant la part majoritaire des recettes, une grande diversité de l'offre est présente sur la vallée. Cette diversité est aussi bien dans le statut public/privé des structures (avec une grande majorité de structures privées), une diversité des organismes dans le fait qu'elles soient subventionnées ou autonomes et pour finir une diversité de l'offre culturelle proposée couvrant un large public (jeune public, tout public, plus classique avec par exemple la programmation du Louis XI ou du Temple de Saillans ou plus « Rock & Roll » avec le Gîte de la Colombe ou le Gigors Electric).

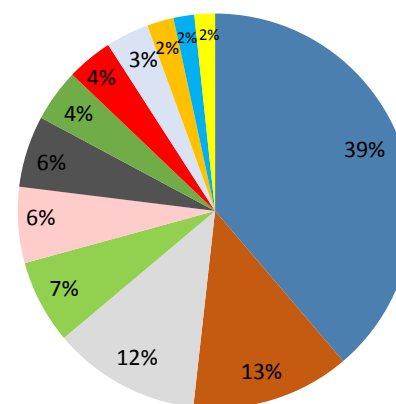
Nous remarquons que sur les 12 lieux de diffusion culturelle retenus, 3 sont totalement autonomes, ne recevant aucune subvention publique (le Cabaret des Ramières, le Gîte de la Colombe et le Gigors Electric). Nous constatons également que le Cabaret des Ramières ainsi que le Gîte de la Colombe, n'ayant pas d'aides publiques, ont respectivement le troisième et quatrième montant le plus important de leur recette de billetteries annuelles.

Après cette étude, nous constatons que la majorité des structures propose une programmation hors saison estivale. Il y a une certaine volonté de proposer des manifestations pour les habitants de la Vallée de la Drôme ainsi qu'une demande de la part de la population en matière d'offre culturelle. De plus, quand nous nous intéressons au nombre de représentations proposées, il y a une majorité moins importante pour la Gare à Coulisses et une mise en évidence des petites structures présentant un nombre d'évènements culturels important comme par exemple le Café

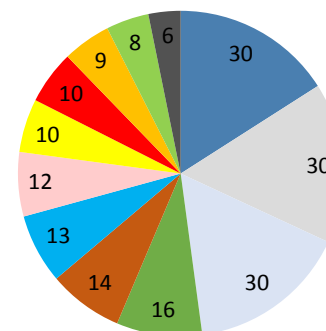
*Graphique 1 et 3 : Sources : 26.agendaculturel.fr et recherches personnelles*

Bibliothèque de Chabrillan avec 30 représentations en moyenne annuellement reflétant la richesse culturelle du territoire (voir le graphique ci-dessous). Nous notons de plus un prix de billet moyen pour un évènement culturel s'élevant à 5€.

**Répartition des lieux de diffusions selon les recettes annuelles de billetterie**



**Nombre de représentations culturelles annuelles**



Nous nous sommes intéressés plus en détails aux six premiers lieux (classés par rapport à leur recette de billetteries) :

1) *La Gare à Coulisses* 57 600€ de recette de billetteries annuelle

- 30 représentations annuelles
- 7 200 spectateurs en moyenne/an
- Programmation hors période estivale

(Image 1 : source : Jordane Vanbersel)



4) *Le Gîte de la Colombe Aurel* 10 200€

- 8 représentations culturelles annuelles
  - 1 700 spectateurs en moyenne/an
- Programmation sur toute l'année

(Image 2 : source : Jordane Vanbersel)



2) *Eden* 19 320€

- 14 représentations culturelles annuelles
- 3 220 spectateurs en moyenne/an
- Programmation hors période estivale

5) *Le Louis XI* 9 244€

- 12 représentations culturelles annuelles
- 960 spectateurs en moyenne/an
- Programmation hors période estivale (de octobre à juin)

3) *Le Cabaret des Ramières* 18 000€

- 30 représentations annuelles
- 1 800 spectateurs en moyenne/an
- Programmation hors période estivale (de septembre à juin)

(Image 3 : source : [www.cabaretdesramieres.fr](http://www.cabaretdesramieres.fr))



6) *Le Théâtre de Verdure de Grane* 8 711€

- 12 représentations culturelles annuelles
- 960 spectateurs en moyenne/an
- Programmation hors période estivale (d'octobre à juin)



(Image 4 : source : [www.grane.org](http://www.grane.org))

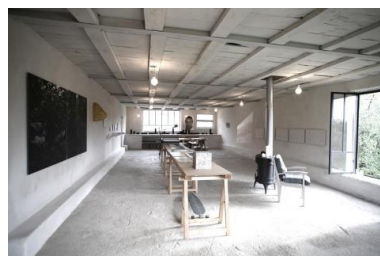
### Art Plastique

Un lieu de diffusion culturelle dans le domaine des Arts Plastiques est un lieu d'exposition et de vente de créations artisanales et/ou d'œuvres d'art. C'est également un endroit où cette offre artistique peut être admirée gratuitement en opposition à un musée par exemple.

#### Galerie : lieu d'exposition et de vente d'œuvre d'art

Sur le territoire de la Vallée de la Drôme, neuf galeries d'Art ont été recensées :

Clionsclat	Galerie l'œil Soleil
Crest	Atelier Carcavel Espace Liberté Galerie Duvert Galerie Lydie Rekow Imprints Galerie
Eurre	Garages A
Mirmande	Galerie Sapet
Saoû	Atelier Chroma



Atelier Chroma



Espace Liberté

Source des images : recherche Internet

#### Atelier/Boutique : lieu d'exposition et de vente de créations artisanales

Le nombre d'ateliers/boutiques n'est pas connu avec exactitude. D'après une enquête réalisée au préalable par Audrey BOCHON, 80% des ateliers/boutiques sont ouverts au public. L'étude recense par conséquent plus d'une soixantaine d'ateliers/boutiques en tant que lieux de diffusion culturelle, comme par exemple « La forêt des Chapeaux » à Saoû et la poterie « Calicot » à Mirmande.



La Forêt des Chapeaux

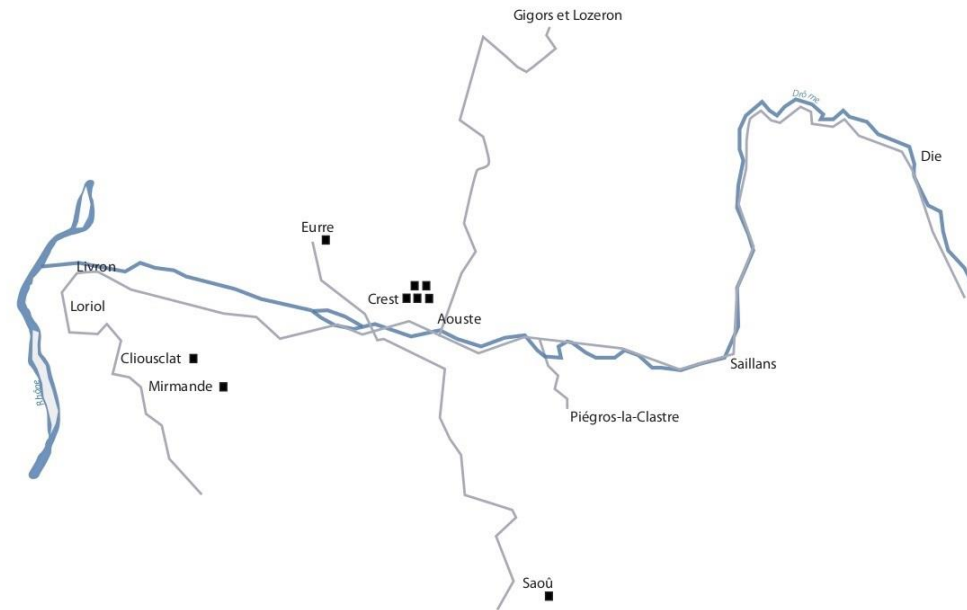


La Poterie Calicot

Quelle est l'inscription de ces lieux dans le développement territorial ?

Les ateliers d'artisanat d'art et les galeries d'art correspondent aux principaux canaux de vente des professionnels de l'Art, à hauteur de 60% (selon l'enquête réalisée par Audrey BOCHON), et font de la culture un produit du territoire, dans les domaines de l'économie territoriale et de la géographie économique. En effet, un atelier ou une boutique, géré par un ou plusieurs artisans d'art participe au développement territorial à l'échelle de la commune, de part son implantation au sein de celle-ci. En

comparaison, un artiste plasticien cherche à diffuser ses œuvres à travers diverses galeries d'exposition. Ce processus est à l'origine de l'émergence de réseaux entre artistes plasticiens, faisant notamment apparaître des itinérances entre lieux d'exposition pour un plus grand impact sur un territoire, contribuant alors à un développement territorial hors frontières administratives. L'édition de l'itinéraire-Art Drôme impulsé par Bastien JOUSSAUME, artiste plasticien, reliant les lieux d'art entre Crest et Dieulefit, en est un parfait exemple.



*Répartition des lieux de diffusion culturelle Art Plastique dans la Vallée de la Drôme  
Réalisation : Jordane Vanbersel*



## Résidences d'artistes

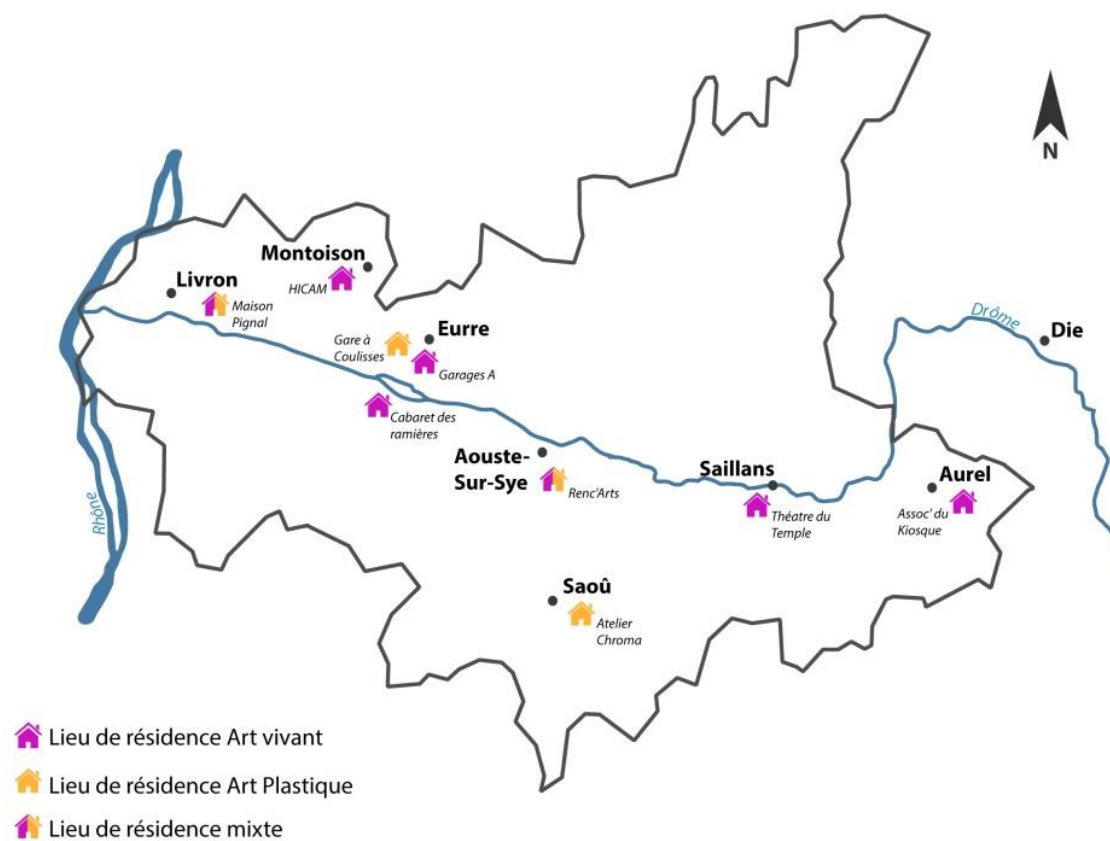
Le Ministère de la culture définit une résidence d'Artistes comme étant « un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains. Sur le terrain, cet idéal est très souvent bousculé et les conditions de résidences sont multiples, différentes et inégales quant à l'aide et au soutien apportés aux artistes dans ce cadre ».

Ces lieux de résidence permettent de capter des artistes extérieurs au territoire et sont des lieux de rencontre privilégiée avec le tissu culturel local.

Le fonctionnement des résidences d'artistes peut différer, certaines accueillent les artistes sans contrepartie, d'autres demandent par exemple à la compagnie résidente de faire une représentation gratuitement.

Sur le territoire, nous comptons sept lieux de résidence pour les arts vivants et quatre lieux de résidence pour les arts plastiques. Nous remarquons des lieux plus importants et reconnus que d'autres tels que la Gare à Coulisses, à Eurre, qui accueille 40 compagnies par an et 7 compagnies locales à l'année. Certains lieux de résidences émanent de volontés individuelles comme le Cabaret des ramières, à Alex, qui propose en plus d'une programmation à l'année un accueil en résidence d'artistes depuis plus de six ans. . Le gîte de la Colombe propose aussi un accueil en résidence d'artistes venant notamment de l'internationale. Ces deux lieux non-subventionnés participent tout de même de façon importante à l'attractivité culturelle du territoire.

## Répartition des résidences d'artistes implantées sur le territoire de la Vallée de la Drôme



Source de la Carte : Recherches personnelles  
Réalisation : Gabriel Bicini

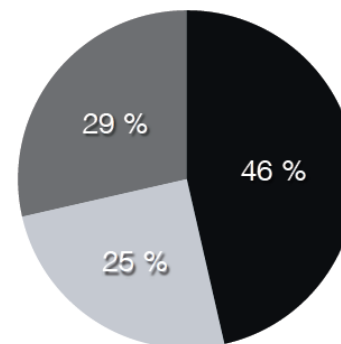
## La formation

L'offre culturelle dans les domaines des arts vivants et des arts plastiques passe également par la formation. Qu'elle soit destinée aux professionnels ou aux amateurs, la formation peut être définie comme étant un produit culturel participant à l'économie locale au sein de la Vallée. A partir de recherches personnelles, d'entretiens et de correspondances par mails auprès de compagnies, d'artisans d'art et d'artistes, nous obtenons le recensement ci-dessous.

En ce qui concerne les Arts vivants, 18 sur 35 compagnies recensées ouvrent leurs portes aux grands publics. Sur ces 18 structures, elles proposent en majorité des ateliers (46%), comme par exemple, la compagnie NUE qui met en place (hors vacances scolaires) des ateliers de danse tous les mardis. L'autre moitié se partage entre les formations (29%) et les stages (25%).

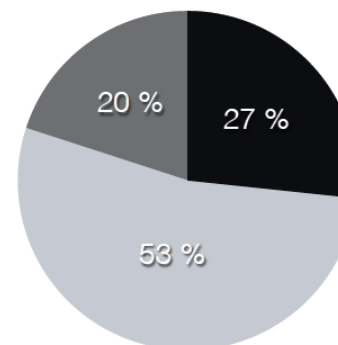
Du côté des Arts plastiques, 15 artistes/artisans d'art sur 122 comptabilisés partagent leur savoir-faire avec le public sous la forme de stages (53%), d'ateliers (27%) et de formation (20%). Par exemple, la structure CREA ZOE propose des formations de loisirs avec la possibilité de prendre des heures à la carte mais aussi des formations professionnelles sur le mobilier en carton, spécificité de l'entreprise.

Arts vivants  
(18 sur 35 compagnies)



● Ateliers ● Stages ● Formations

Arts plastiques  
(15 sur 109 artistes et artisans d'art)



● Ateliers ● Stages ● Formations

## Les festivals

L'offre culturelle de la vallée passe aussi par son nombre important de festivals.

Nous nous sommes intéressés plus spécifiquement aux trois plus importants, proposant trois programmations différentes balayant ainsi, à eux trois, un large public. C'est aussi trois modes de financement spécifique contredisant certains a priori. En effet, pour les trois festivals présentés, la part de subventions publiques représente moins de la moitié de leur financement.

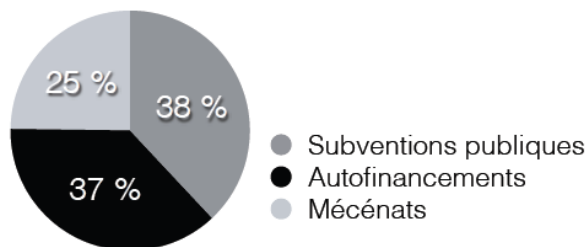


### Le Saoû Chante Mozart

Le festival de musique classique s'étendant sur 10 jours a un budget 2014 de 300 000€. Le festival dépendant qu'à 38% de subventions publiques trouve ses 60% de financement dans d'autres ressources. En effet, par un large rayon de connaissance et une

faible concurrence en matière de festival en musique classique, le Saoû Chante Mozart a su développer une part importante de mécénat et de sponsoring qui est difficile à déployer de manière générale pour les festivals français.

Saoû chante Mozart 2014  
**300 000 €**



Source des graphiques : enquête personnelle  
Source des images : recherche internet

### Le Freakshow festival



Le Freakshow festival est un festival sur 2 jours de musique garage rock/ Electric avec un budget 2014 s'élevant à 77 584€. Ce festival rentre pleinement dans une logique d'indépendance aux financements publics avec seulement 7% de subventions publiques. Le Freakshow se démarque ainsi avec une philosophie associative. En effet, il privilégie la collaboration, la mutualisation, l'échange et le partage, marqué par son nombre important de bénévoles (de 130 en 2014).

Nous constatons que les festivals qui apprennent à travailler en réseau en s'émancipant des financements publics (comme c'est le cas pour le Saoû Chante Mozart et le Freakshow) ne connaissent pas la crise liée à la baisse des subventions publiques.

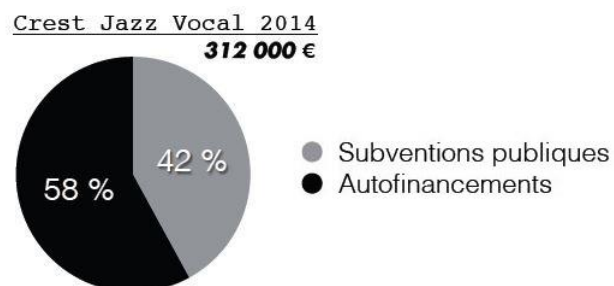
Freakshow festival 2014  
**78 000 €**



Par un chiffre d'affaire important et de faibles subventions publiques, le Freakshow festival génère des retombées économiques non négligeables sur le territoire. En effet, nous estimons que le chiffre d'affaire est 12 fois supérieur au montant des subventions publiques investies (1 euro de subventions correspond à 12 euros de chiffre d'affaire du Freakshow).

### ***Le Crest Jazz Vocal***

Ce festival offre 10 jours de Jazz à la ville de Crest fin juillet. Le budget est le plus important des trois, à hauteur de 312 000€ en 2014. Le Crest Jazz Vocal, de part une concurrence plus importante en matière de jazz et à une dépendance essentielle aux financements publics (de l'ordre de 42%), le festival connaît aujourd'hui des difficultés. Cet évènement culturel est cependant perçu comme primordiale pour l'économie locale contribuant à la semaine la plus conséquente pour les commerçants de la ville (enquête développée ci-après dans le rapport, volet indicateurs indirects).



Les journées Jazz ainsi que celles des autres festivals, sont donc assurées par une importante équipe de bénévoles pérennisant l'existence des festivals. Nous estimons que les 150 bénévoles du Crest Jazz Vocal ayant effectué une charge de 11 430 heures de travail, représentent un temps de travail équivalent à 6 ETP (équivalent temps plein). Pour le Freakshow festival les 130 bénévoles (2730 heures de travail sur 2 jours) représentent 1,5 ETP. Le manque d'informations ne nous permet pas d'estimer les ETP du Saoû Chante Mozart. Les bénévoles constituent un facteur primordial pour les évènements culturels d'un territoire. Une population réceptive et un soutien aux évènements culturels via des équipes de bénévoles motivés et volontaires, sont des atouts de la Vallée de la Drôme.

**« Sans bénévoles, peu de projets seraient réalisables. »**

***Alain Bellon, Président Crest Jazz Vocal***

Source du graphique : enquête personnelle  
Source de l'image : recherche internet

## Le pôle des arts de la rue

Le pôle des arts de la rue, situé sur la commune d'Eurre, est un espace de « fabrique partagé » offrant un lieu d'accueil pour la compagnie Transe Express et un lieu de résidence artistique : La Gare à Coulisses.

### **La Compagnie Transe Express**

Qualifiée de véritable entreprise culturelle, la compagnie Trans Express, au rayonnement international et à l'implantation rurale, cherche « à promouvoir et créer l'animation dans les milieux ruraux et urbains par la danse, la musique et autres techniques à caractères spectaculaires ». Installée depuis trente ans dans la région Rhône-Alpes, et depuis 2007 à Eurre, Transe Express joue un rôle économique majeur dans la vallée, sachant qu'elle génère 170 emplois (artistes, constructeurs, costumiers, décorateurs, techniciens, etc.). La compagnie s'associe volontairement à l'économie locale, recrute essentiellement sur place ces collaborateurs, ses partenaires commerciaux et prestataires de services. Cette nouvelle catégorie d'acteurs culturels apparaît : des entreprises de services aux artistes autour de l'éclairage, de la diffusion ou encore de l'informatique.

En quelques chiffres, la compagnie du Transe Express, en 2014, c'est :

- 1 169 000€ de chiffre d'affaire,
- 144 633€ subventions publiques
- un trio de direction,
- une équipe de 17 permanents,
- 150 intermittents du spectacle,
- 82 spectacles.

Source de l'image : [www.transe-express.com/](http://www.transe-express.com/)



Cette industrie culturelle s'autofinance à 72 %, la part des subventions publiques s'élevant à 12%. En opposition à la Gare à coulisses qui dépend majoritairement des subventions publiques à 53%, pour exister dans le temps.

### La Gare à Coulisses

La Gare à coulisses est un espace dédié à la création, à la fabrication. C'est également un lieu de médiation et de diffusion, un laboratoire de recherches et un lieu de production où se collaborent artistes, techniciens, circassiens.

Une autre particularité de la Gare à coulisses est sa fonction de résidence d'artistes. En 2014 ce sont plus de 40 compagnies accueillies en résidence dont 7 compagnies drômoises, afin qu'elles construisent leur spectacle, qu'elles exporteront ensuite. Cette grande structure permet ainsi aux artistes de lier facilement « l'ici » de la résidence et de la création, et « l'ailleurs » de la diffusion nationale ou internationale.

En quelques chiffres, la Gare à coulisses, en 2014, c'est :

- 214 000€ de chiffre d'affaire
- 113 500€ de subventions publiques
- 6250 personnes qui se sont arrêtés, le temps d'un spectacle, d'une initiation, d'une résidence ou d'une fabrication.



### La demande des touristes

Après avoir étudié l'offre culturelle dans la vallée, la question suivante se pose : Où se positionne la demande en termes d'évènements culturels pour les personnes faisant appel aux offices de tourisme ? C'est dans cet objectif que nous avons demandé aux six offices présents sur la Vallée de la Drôme de

nous transmettre leurs bases de données regroupant les types de demande, les fréquentations (*Voir tableau en annexe*). Sur les trois dernières années, les animations et évènements représentent la troisième raison des appels téléphoniques passés aux offices de tourisme (soit 16 000 appels sur un total de

110 000) derrière les demandes générales sur le territoire et les informations pratiques. L'offre culturelle riche et variée de la vallée s'accompagne donc d'une forte demande touristique.

L ' E m p l o i

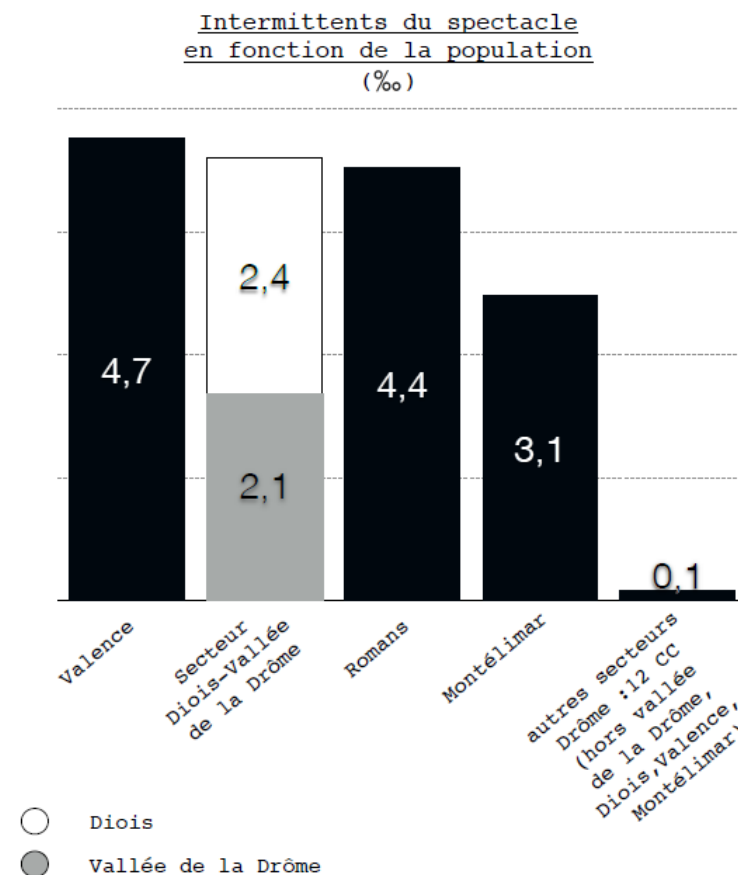


## Les intermittents du spectacle

L'emploi est un facteur important à prendre en compte afin de mesurer ou d'évaluer le poids économique de la culture. Il est difficile de connaître exactement l'emploi lié à la culture. En effet, les artistes et les professionnels sont souvent pluriactifs et/ou travaillant sur plusieurs territoires. Nous avons donc une estimation de ce chiffre par les données pôle emploi (ne reflétant qu'une petite partie de l'importance du secteur sur le territoire que nous constatons dans la suite de l'étude).

Pôle emploi recense en 2015, 129 intermittents du spectacle sur la Vallée de la Drôme représentant 15% des intermittents du spectacle de la Drôme. Nous nous rendons compte (visible sur le diagramme ci-après) qu'il existe une dynamique culturelle interterritoriale Vallée Drôme –Diois, concentrant à eux deux 30% des intermittents du spectacle de la Drôme (272 intermittents recensés sur pôle emploi Crest qui recouvre Vallée de la Drôme/ Diois sur un total de 903 intermittents du spectacle sur toute la Drôme).

Ainsi, le secteur Vallée de la Drôme-Diois s'impose aux pôles urbains du territoire, arrivant à la deuxième place, en termes de concentration d'intermittents du spectacle par rapport à la population du secteur, derrière Valence. De plus, nous remarquons qu'en dehors des trois pôles urbains principaux du département de la Drôme, la Vallée de la Drôme-Diois concentre la quasi-totalité des intermittents du spectacle (nous retrouvons un chiffre très faible sur les 12 autres Communautés de Communes composant le département).



### Un statut particulier...

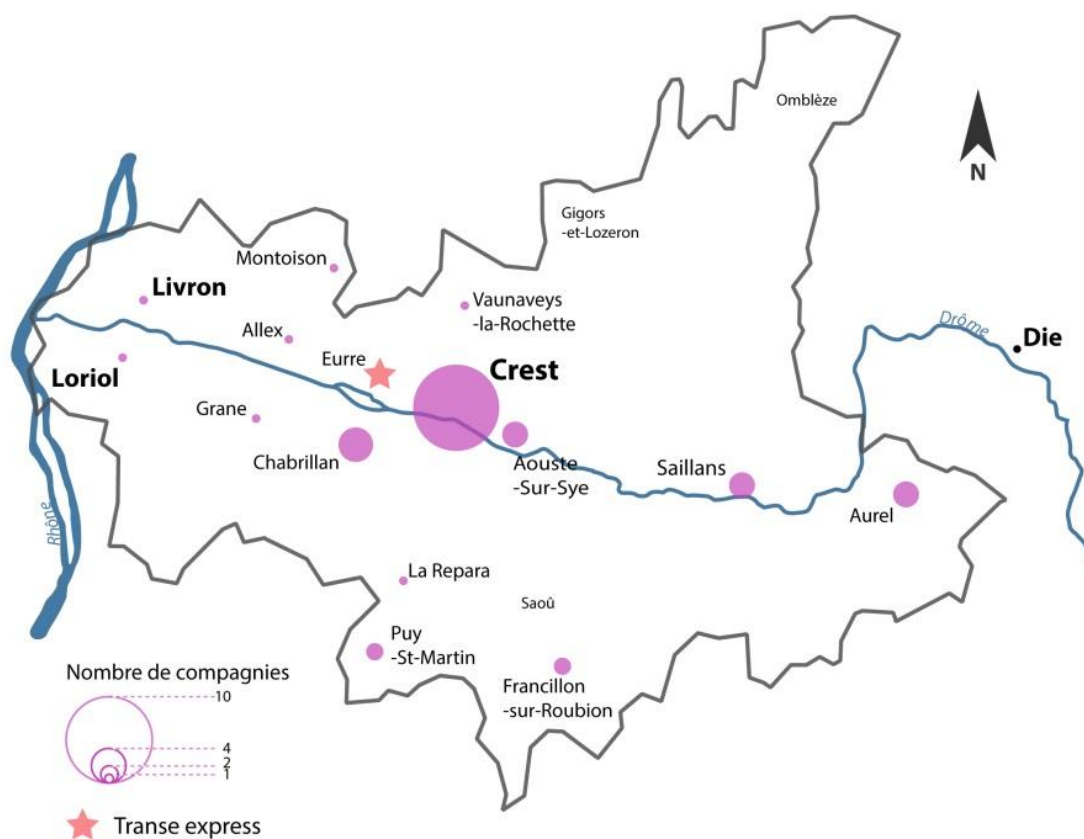
Le terme « intermittent » est un régime spécifique. Les intermittents du spectacle sont des salariés dont l'activité présente une alternance de périodes travaillées et non travaillées. Ces salariés peuvent bénéficier d'une allocation d'assurance chômage spécifique, sur les périodes durant lesquelles ils ne sont pas sous contrat de travail, lorsque leur situation répond aux conditions posées de la convention d'assurance-chômage (relatif au nombre d'heures travaillées).

Il est donc important de noter qu'au 272 intermittent du spectacle inscrit au pôle emploi Crest (recouvrant le secteur Vallée Drôme –Diois), s'ajoute 206 personnes qui cherchent dans l'intermittence mais qui n'ont pas les droits nécessaires.

La situation géographique particulière de la Vallée de la Drôme Diois, entourée par des pôles urbains (Valence, Romans, Montélimar) jouant un rôle centrale pour les intermittents du spectacle (du fait d'une concentration importante d'activités culturelles); justifie les nombreux flux d'intermittents entre ces pôles urbains et le secteur rural de la vallée de la Drôme. On se rend compte d'une concentration artistique importante sur la Vallée de la Drôme qui manque cependant de lisibilité. Il est important de noter que le dynamisme du secteur culturel a un impact très fort sur l'attractivité à la fois résidentielle et touristique du territoire.

## Les compagnies

Répartition des compagnies implantées sur le territoire de la Vallée de la Drôme



Source de la Carte : La NACRE, base de données du SMDVD et recherches personnelles  
Réalisation : Gabriel Bicini

A partir des informations collectées via les bases de données de la Nacre, du SMDVD, certains sites internet tels qu'InfoGreff.fr et grâce aux rencontres avec les acteurs culturels du territoire, nous avons comptabilisé 35 compagnies implantées sur la Vallée de la Drôme. En dehors du Transe Express qui est la plus grande compagnie du territoire, située à Eurre, la majorité des autres compagnies sont basées à Crest (au nombre de 10). Ce constat s'explique par l'ancienne implantation du Transe Express sur la commune, il y a trente ans, qui a attiré d'autres compagnies, de par sa notoriété. Nous remarquons à l'inverse que les communes de Livron et Loriol n'ont que très peu de compagnies (2 au total), alors que ce sont les villes les plus peuplées du territoire avec Crest. Leur situation géographique, plus proche de la vallée du Rhône, et donc une dynamique de développement qui tend vers le secteur industriel n'est pas propice à l'installation des compagnies.

Afin d'évaluer le poids économique des 35 compagnies recensées, nous avons mené une enquête, afin d'en ressortir leur profil. Le taux de retour aux questionnaires (mails et entretiens téléphoniques), est de 40% avec 14 compagnies ayant répondu. Les renseignements obtenus concernent le rayonnement des compagnies, l'emploi généré et leur chiffre d'affaire 2014 :

Rayonnement : 90% des représentations se font à l'extérieur du territoire (régional, national ou encore à l'international)

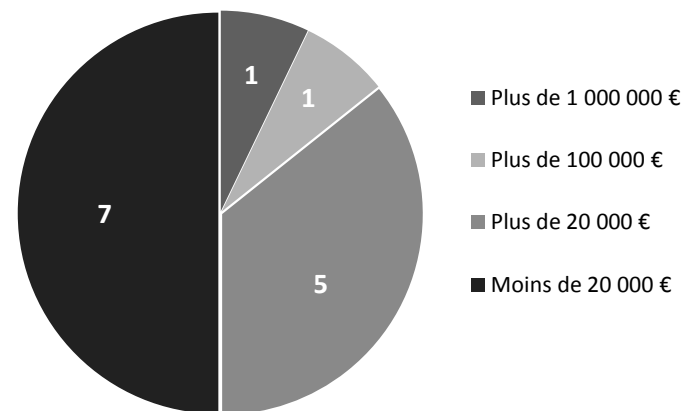
Emploi : Sur les 14 compagnies ayant répondu, le nombre total d'intermittents du spectacle est de 180 (dont 140 pour le Transe Express sur une année).

*Il est indispensable de noter que ce chiffre est supérieur à celui obtenu auprès de pôle emploi qui recense 129 intermittents du spectacle sur la*

*Vallée de la Drôme (CCVD & CCCPS), comme explicité précédemment. Les compagnies drainent un nombre important d'intermittents du spectacle, internes et extérieurs au territoire.*

Comptable : La moitié des compagnies ont un chiffre d'affaire de moins de 20 000€ par an pour un total de 1 500 000€ de chiffre d'affaire annuel pour les 14 compagnies (sachant que le chiffre d'affaire du Transe Express est de 1 100 000€), ce montant est comparable au chiffre d'affaire annuel des descentes en canoë le long de la Drôme, secteur touristique important sur le territoire. Le nombre total de contrats annuels varie entre 250 et 300.

**Chiffre d'affaire des 14 compagnies**



## Les artistes plasticiens & artisans d'Art

En termes d'emploi, aux 129 intermittents du spectacle (chiffre que l'on a vu, ne reflétant qu'une petite partie de l'importance de ce secteur sur le territoire), nous recensons 120 Artisans d'Arts/Artistes plasticiens. Dans ces 120 emplois nous comptons également 9 galeries d'arts (vu précédemment comme lieux de diffusion culturelle d'Art plastique).

Nous avons une répartition inégale entre les plasticiens et les artisans d'art comme nous l'illustre le graphique suivant avec 81 artisans d'art contre 39 plasticiens moins « ancré » dans le territoire.

### Une Carte des Arts plastiques sur la Vallée de la Drôme

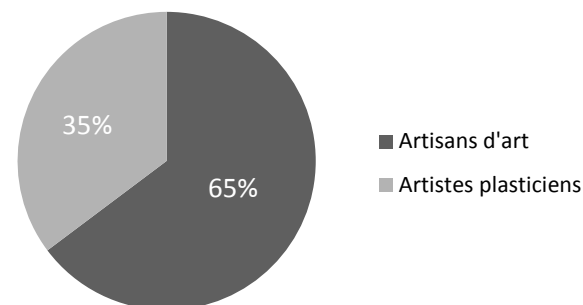
La carte ci-après, présente la répartition des artistes plasticiens et artisans d'art implantés au sein de la Vallée de la Drôme.

La répartition des professionnels des arts plastiques, suit une « logique touristique » le long du sillage de la Drôme. Nous identifions tout de même certains « pôles » de concentration d'art plastique : une zone d'influence autour de Crest et Eurre (Crest par le fait que ce soit la ville principale de la Vallée de la Drôme et Eurre par une certaine dynamique culturelle avec l'influence de l'Ecosite).

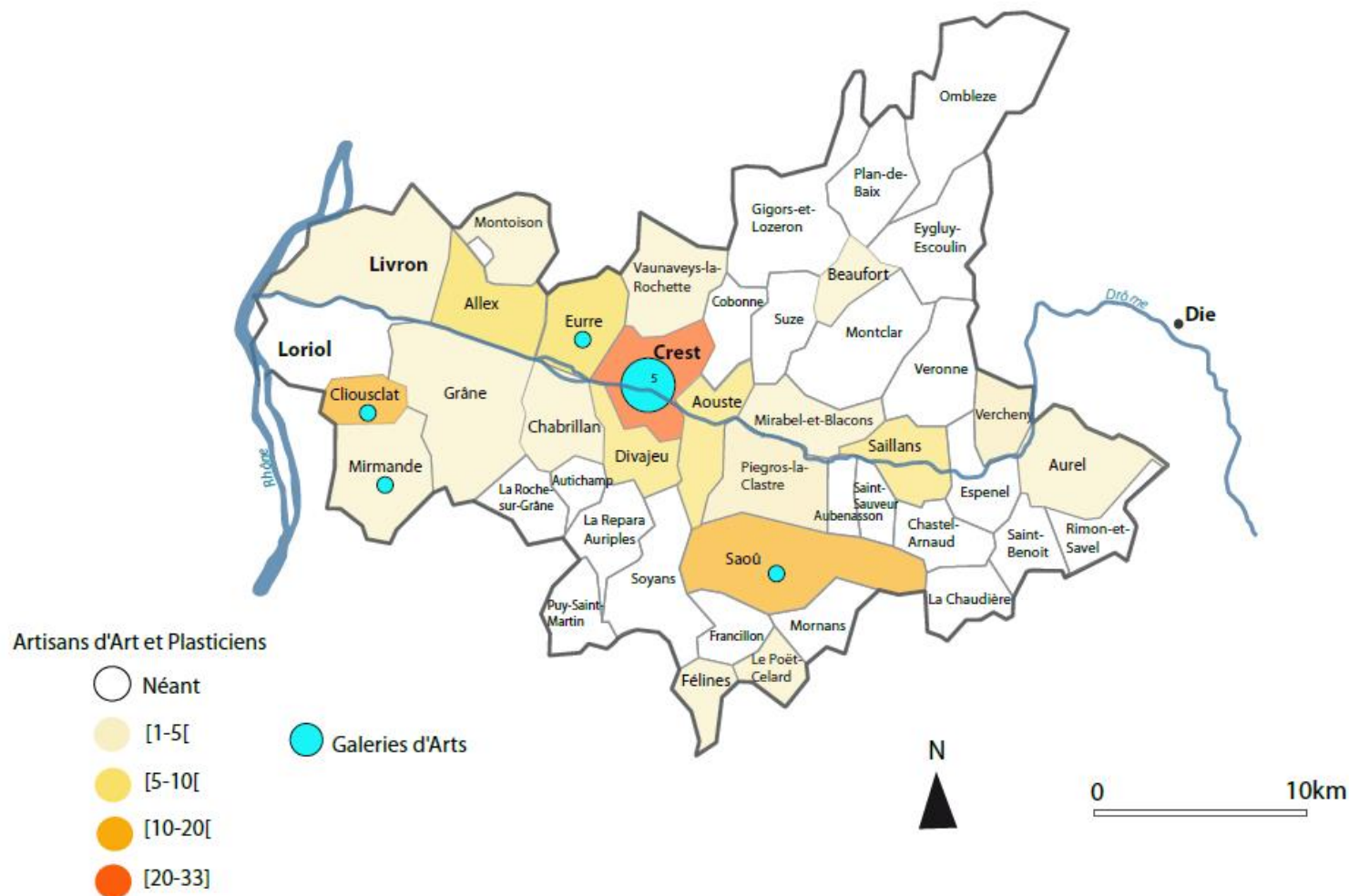
Nous retrouvons aussi une logique Clionsclat/ Mirmande justifiant un souhait politique de développement intercommunale; et enfin une certaine concentration à Saoû pouvant être expliquée par un cadre de vie agréable. La faible offre culturelle au nord du département est expliquée par une topographie montagneuse et difficile d'accès.

*Source du graphique : Enquête réalisée au sein du SMDVD, Base de données de la MAPRA et recherches personnelles*

**La Part des Artisans d'Art et des Artistes Plasticiens**



### Répartition des artisans d'Art, des artistes plasticiens et des galeries, implantés sur le territoire de la Vallée de la Drôme



Sources: Base de données SMDVD, MAPRA, recherches personnelles; fond de carte géofla\_ Réalisation: Jordane VANBERSEL

## Les collectifs d'artistes

Parmi les artistes plasticiens et les artisans d'art de la Vallée, des collectifs d'artistes ont vu le jour, ayant tous un objectif identique, qui est de donner une meilleure visibilité à leur savoir-faire.

Source de l'image :  
[serigraphie-code-b.com](http://serigraphie-code-b.com)

### Code B

Code-b est un atelier de sérigraphie artisanal basé à Divajeu, regroupant 5 artistes plasticiens. Depuis 2003, le projet se caractérise par la création et la conception d'art imprimé.



### Désirs des Arts

Désirs de Arts est une association d'artisans d'art à Saoû, réunissant 6 ateliers de créations au sein du village : Eclats de Sand'r, La Forêt des Chapeaux, La Fibule, Terre à peau, Tournicoti et les Yeux ouverts. Pour promouvoir leurs ateliers, ces professionnels des métiers d'Art ont créé « Le Chemin de Artisans d'Art à Saoû ». Ce chemin est représenté sous forme d'une carte et visible grâce à la mise en place de poteaux rouges signalant aux passagers la présence d'un atelier d'artisanat d'art. Ils ont également organisé une manifestation Expo/Vente en décembre qui consiste à accueillir dans leur atelier, deux autres artisans d'art afin de valoriser leur savoir-faire, augmenter leur visibilité sur le territoire et accroître leurs ventes.

Source de l'image :  
[jossnaigeon.fr/desirs-arts](http://jossnaigeon.fr/desirs-arts)



### Garages A

Implantée en 2012, Garages A est une structure associative des artistes et artisans d'art résidents. Les ateliers se situent sur l'Ecosite à Eurre, au voisinage de la Gare à Coulisses – base des arts de la rue, et regroupe 6 professionnels du domaine des arts. L'idée est de fédérer leurs projets communs. Toute l'année dans les vitrines, les artistes présentent leurs productions : Atelier de sculpture, de céramique, de design, atelier de création de bijoux d'auteur, atelier de peinture, atelier de volume et de lastiques en art contemporain. Garages A participe à la création de manifestations culturelles et artistiques, expositions (exemple : Lumières sur la Promenade), ouvertures d'ateliers ou concerts, initiatives impulsées notamment par la philosophie du pôle culturel de l'Ecosite.

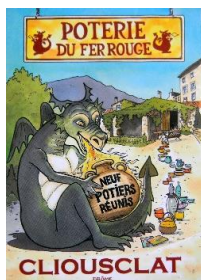


Source de l'image : [ateliersgaragesa.blogspot.com](http://ateliersgaragesa.blogspot.com)

### La Grainerie

La Grainerie, situé à Crest, est un regroupement d'artistes et créateurs, un collectif d'ateliers. La Grainerie rassemble un atelier-boutique « Créa-Noy » de fabrication artisanale de sacs, un sculpteur en moquette, une artiste plasticienne de créations feutrées et un dessinateur.

### La Poterie du Fer Rouge



Christophe Josserand, potier, installé depuis 1996, possède l'atelier et boutique de la Poterie du fer rouge à Cliousclat. Depuis 2012, un collectif a été créé et la boutique expose 8 autres potiers de la région aux styles très différents. Ce collectif de potiers contribue à renforcer l'image du village de tradition potière. Ce rassemblement d'artisans d'art est né d'une volonté de promouvoir la vente de créations céramiques. Les potiers bénéficient d'une meilleure visibilité de leur

savoir-faire.

Source de l'image : [www.poterie-du-fer-rouge.com](http://www.poterie-du-fer-rouge.com)

### La Toison d'Art

En 1992, un petit nombre d'artisans et de producteurs lainiers de la Drôme se sont regroupées en association nommée « La Toison d'Art ». Le but principal est de promouvoir leurs métiers dont leur savoir-faire. L'association œuvre à l'élaboration d'évènements culturels (expositions, fêtes de la laine, etc.).

Parmi les nombreux adhérents à l'association, 5 artisans d'art sont implantés sur le territoire de la Vallée de la Drôme.

*« Eveiller la curiosité des gens, faire jaillir une étincelle, si la matière est bonne, elle prendra feu. »*

*Anatole France*



L e s

I n d i c a t e u r s

I n d i r e c t s

## L'impact d'un évènement

L'étude du poids économique de la culture sur la Vallée de la Drôme, dans le domaine des arts vivants, demande une analyse des trois grands festivals : Saoû Chante Mozart, Freakshow et Crest Jazz Vocal. Comme vu précédemment, nous avons étudié les différents types de financement et de fonctionnement de ces festivals : un axe d'action jugé plus judicieux en raison du temps imparti, plutôt que d'étudier les retombées totales des évènements. Ces exemples majeurs s'ancrent au sein d'un éventail varié de manifestations culturelles, se tenant tout au long de l'année, avec un nombre important d'évènements (festivals, concerts, fêtes, etc...) aux retombées locales variables. Retombées indirectes locales qui sont non négligeable dans l'évaluation de l'impact économique de la culture sur un territoire. Nous proposons par la suite des pistes pour approfondir une enquête sur les retombées économiques spécifiques à chaque évènement.

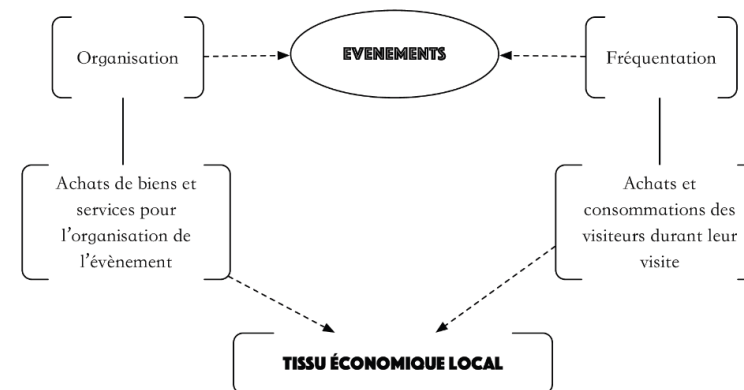
### Voici quelques rappels quant aux retombées des évènements :

Impact : Une conséquence d'un phénomène sur un territoire. Consiste donc à mesurer un différentiel, un écart entre deux situations : avec et sans l'évènement.

L'impact économique peut être de « court terme » et de « moyen et long terme ». A Court terme : Les retombées directement et immédiatement associées à la présence de l'évènement (les dépenses effectuées dans le tissu économique du territoire pour l'organisation de l'évènement, les achats et consommations faits localement par les individus venus sur le territoire pour y assister).

Moyen et long terme : Bénéfices liés au renforcement de l'attractivité du territoire suite à la médiatisation de l'évènement

Rappelons qu'il est plus aisé de déterminer l'impact à court terme d'un évènement sur le tissu économique local. L'impact à moyen et long terme est plus difficile à calculer.



### Pourquoi nous avons eu accès à peu de données ?

- Notre étude ne se déroule pas pendant les festivals
- Temps imparti trop court (durée d'une étude d'impact : entre 6 et 12 mois)
- Nécessite des outils de modélisation du tissu économique local

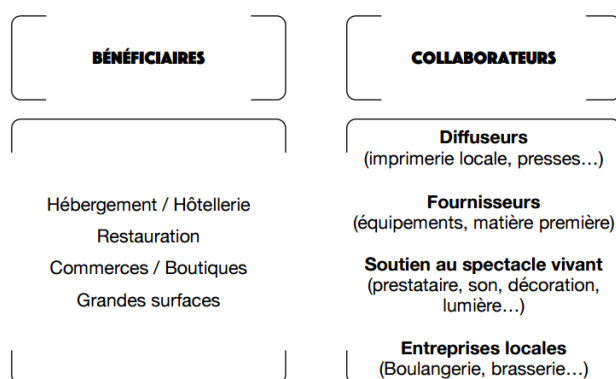
### Pour aller plus loin

- Utiliser une méthodologie commune pour tous les évènements locaux
- L'étude doit être cadrée au niveau des indicateurs et des différents postes de dépense pris en compte
- Intégrer et faire participer le tissu économique local à l'enquête
- Mettre en place un questionnaire pour les spectateurs

La mesure des retombées économiques de ces évènements culturels permettrait de visualiser leurs impacts sur le territoire et le tissu économique local. Pour cela il est indispensable que l'étude se réalise au moment des festivals et qu'elle se tienne sur une durée plus longue sachant que la récolte des éléments doit être croisée entre les questionnaires « spectateurs » et les données des commerçants.

## Les retombées économiques locales

Comme nous l'avons vu précédemment, l'offre culturelle de la Vallée est importante et diversifiée, celle-ci travaille en lien avec des entreprises de service aux manifestations et projets culturels que nous avons nommé les « **collaborateurs** ». Derrière cette appellation nous regroupons les diffuseurs (l'imprimerie locale « Le Crestois », la presse « Le Dauphiné ») les fournisseurs de matériel et/ou de matière première, et les entreprises de soutien au spectacle vivant avec des prestataires tel que le TILT, société de création de luminaires, ou encore RENC'ARTS, association réunissant des professionnels des arts du spectacle. Enfin il est également question des entreprises et commerces locaux participant aux services rendus au public lors des événements (la boulangerie, le brasseur, et autres) De l'autre côté, nous avons les « **bénéficiaires** », qui vont être les principaux récepteurs des retombées économiques indirectes : l'hébergement, les commerces et boutiques à proximité, la restauration et les grandes surfaces.



### Un exemple révélateur

Prenons pour exemple l'impact du Crest Jazz Vocal sur les commerces de type restauration et les boutiques en tout genre afin d'illustrer le schéma précédemment exposé. Nous avons effectué une petite enquête au près d'une quinzaine de commerçants de la ville de Crest. Pour eux, durant la semaine du festival, il y a une hausse significative de 30% à 50% de leur chiffre d'affaire (augmentation par rapport à une semaine de pleine saison estivale). Pour l'Intermarché situé sur la commune d'Aouste-Sur-Sye (commune limitrophe de Crest), c'est une hausse de 30 000€, ce qui permet à cette grande surface de réaliser sa plus grande semaine en termes de chiffre d'affaire de l'année. Cet événement est nécessaire au regard des commerçants de Crest mais aussi pour l'économie locale de manière générale.

« Sans cet événement et la scène en centre-ville, toute la saison estivale est remise en cause »

*Commerçante de Crest*

A p p r o c h e  
Q u a l i t a t i v e

## Les entretiens en quelques mots

Au cours de notre stage, nous avons rencontré une multitude d'acteurs du territoire : des techniciens, des présidents d'associations, des élus, des artistes, etc. Notre étude est basée principalement sur l'analyse de données quantitatives en lien à l'économie culturelle. Nous avons souhaité l'enrichir à travers une approche plus sensible via des données qualitatives afin d'appuyer et d'illustrer ce qui se cache derrière les chiffres.

Lors de nos entretiens, nous avons posé deux questions principales :

### 1. Derrière le mot culture, que voyez-vous ?

L'accent est mis sur le lien entre art, culture, territoire, développement social et développement économique. La culture doit garantir l'attractivité et la compétitivité des territoires ; prendre part au développement économique et touristique ; consolider des liens sociaux ; créer le sentiment d'une identité locale ; être un levier pour l'industrie touristique local et pour la création d'emplois. La culture est ce qui fait le lien, ce qui construit l'image de nos territoires, dotés ainsi d'images fortes, car singulières. La culture doit être au cœur de l'éducation de la société de manière professionnelle ou amateur. Par exemple, le 'festival du polar' effectue plusieurs interventions dans des écoles primaires et des collèges. Quant au 'Crest Jazz Vocal', ce festival ouvre chaque année 10 classes de stagiaires, ce qui représente environ 150 stagiaires présents sur la ville de Crest sur une période d'un mois.

### 2. Quels seraient les points à améliorer ?

Une politique culturelle consiste en un ensemble d'actions dans le but de promouvoir la culture directement ou indirectement. La culture est limitée à sa fonction purement artistique lorsqu'il s'agit de politique culturelle. Pourtant il existe plusieurs connections avec d'autres domaines tels que le social, l'économie et l'animation de la vie locale. L'étude présente une politique culturelle de soutien mais avec un manque d'un pôle de compétence culture sur la Vallée de la Drôme, pour faire de cette culture un axe privilégié de développement territorial. Pour penser une politique culturelle il faut des volontés à la fois d'élus et d'acteurs, mais il faut aussi la force d'action du nombre, des ressources humaines, matérielles et financières. Notre analyse souligne un second point à améliorer qui traite de la concertation : concertation entre élus et les acteurs culturels qui entretiennent généralement un lien uniquement administratif à travers les aides de financement des projets culturels, mais aussi concertation entre tous les acteurs culturels, à savoir qui fait quoi et à quel moment, de manière à créer un réseau de professionnels. Il pourrait être intéressant de mettre en place des réunions annuelles par exemple afin de réunir ce large panel d'acteurs culturels pour favoriser les échanges et le développement de projets culturels territoriaux. En outre, selon Véronique Balbo-Bonneval, présidente de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles (FNADAC), « Il faut désormais penser la dimension culturelle d'un projet de territoire, donc non seulement le service public minimum, à savoir l'enseignement, la diffusion des savoirs et le soutien à la création, mais aussi la dimension culturelle de l'aménagement du territoire, de la politique éducative, sociale ou encore du développement économique ».

AFOM

Atouts	Faiblesses
<p><u>Territoire</u>            Situation géographique            Attrait du paysage            Implantation du Transe Express</p> <p><u>Social</u>            Lien social, rassemble la population            Participe au cadre de vie d'un territoire rural</p> <p><u>Education</u>            Rôle de formation des jeunes            Culture comme approche ludique aux enfants</p> <p><u>Réseau</u>            Nombre important de bénévoles            Fonctionnement en réseau du milieu artistique            Présence forte d'acteurs culturels divers</p>	<p><u>Politique</u>            Pas de compétence culture            Politique divisée sur la thématique de la culture (sensibilités différentes)</p> <p><u>Gestion</u>            Pas de structuration au sein des échelles d'actions            Faible diffusion et visibilité de l'offre culturelle</p> <p><u>Communication</u>            Peu d'échanges, peu de concertations entre acteurs culturels et élus, autre que administratifs.            Mutualisation complexe des moyens entre artistes selon les états d'esprit</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La culture comme identité et lien social de la Vallée de la Drôme</li> <li>- Mêler le champ artistique à l'environnement, l'agriculture, le patrimoine et les activités sportives</li> <li>- Artistes et Artisans d'Art présents toute l'année</li> <li>- Artistes plasticiens, vecteur d'économie interterritorial</li> <li>- Initiatives artistiques nombreuses sur le territoire</li> <li>- Grandes diversités de manifestations culturelles</li> <li>- Fort part de touristes étrangers (Belges et Hollandais) sensibles à l'Art</li> <li>- Présence de plate-forme de travail pluridisciplinaire : Co-working et FabLab</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse des subventions publiques</li> <li>- Migration des acteurs culturels hors de la Vallée de la Drôme</li> <li>- Essoufflement des bénévoles</li> </ul>

Précision et description du tableau AFOM ci-dessus :

### **Atouts**

#### Territoire

La Vallée dispose d'une situation géographique intéressante, d'une bonne accessibilité notamment grâce à la proximité de l'autoroute A7 et de la gare TGV à Allixan. Elle présente un fort attrait du paysage avec la présence de la Drôme et de nombreux sites naturels. L'implantation du Transe Express a drainé les compagnies locales et extra-vallée de la Drôme, rendant le territoire attractif.

#### Social

La vallée est une terre d'accueil, la culture solidifie le lien social qui rassemble la population. Les événements culturels participent à la qualité du cadre de vie des habitants de la vallée.

#### Formation

La formation détient un rôle important, notamment par une approche d'enseignement ludique aux enfants.

#### Réseau

La Vallée de la Drôme est un foyer d'acteurs culturels aux spécialités diverses et nombreuses et bénéficie d'un nombre important de bénévoles qui se rassemblent pour soutenir les manifestations qui ont lieu. Le milieu artistique fonctionne en réseau, ce qui révèle être une force majeure à la création de projets et d'événement culturels.

### **Faiblesses**

#### Politique

Sur un même territoire, il émane des sensibilités diverses d'un point de vue politique, tout le monde n'a pas les mêmes idées, les mêmes objectifs vis à vis de la culture.

#### Gestion

Il n'y a pas spécialement de structuration des échelles d'actions d'un point de vue administratif. Une visibilité encore trop confuse empêche une connaissance totale des acteurs culturels sur leurs possibilités d'actions (demande de subventions, aides mises à disposition, processus à effectuer...). La faible diffusion de l'offre culturelle due notamment à une faible communication, a un impact négatif sur le rayonnement des événements culturels.

#### Communication

Peu d'échanges entre les différents acteurs culturels. La mutualisation est un procédé difficile à mettre en place. La mutualisation de matériels n'est pas un problème en elle-même, c'est la mise en commun de moyens qui est au centre des débats.

### **Opportunités/Menaces**

Les opportunités découlent de notre analyse quantitative et qualitative et vont être la base de nos propositions. Il serait intéressant de mêler le champ artistique à d'autres domaines d'activités comme l'agriculture, l'environnement ou le sport. La présence d'artistes plasticiens et d'artisans d'art à l'année est une possibilité qu'il faut saisir afin de maintenir et renforcer une offre hors saison estivale pour la population locale.

En ce qui concerne les menaces, l'essoufflement des bénévoles pourrait porter préjudice au bon fonctionnement de nombreux événements, projets qui auraient des difficultés à poursuivre leurs activités sans la présence d'un fort bénévolat.

# P r o p o s i t i o n s

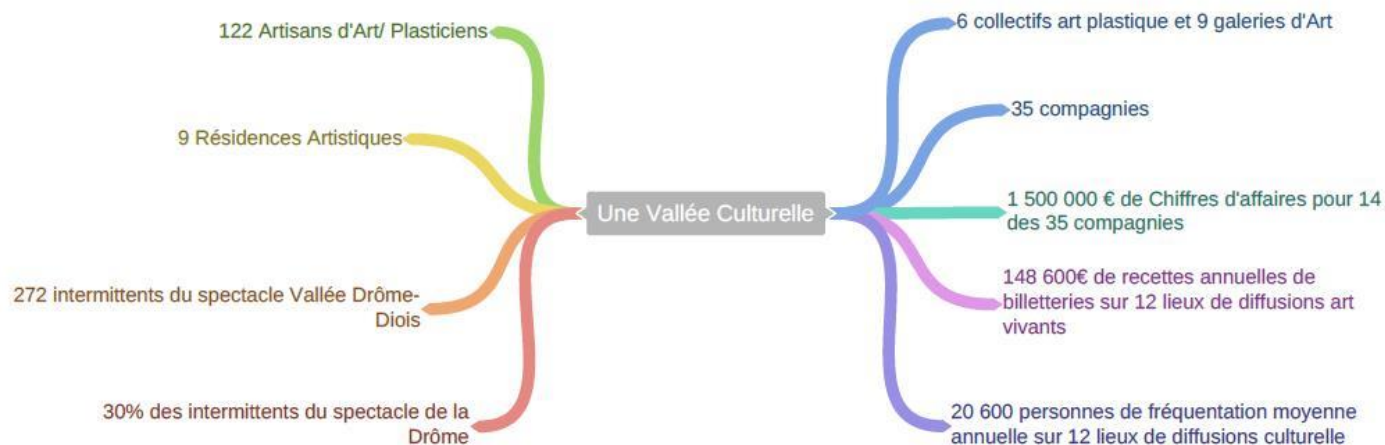


## Synthèse : Une identité culturelle non assumée ?

Cette étude a mis en évidence une concentration artistique importante sur le territoire (résumé sur le diagramme ci-dessus). Celle-ci est cependant mal connue des acteurs culturels et élus et non mise en valeur. Cette concentration fût initiée par des projets structurants et phares de ce domaine culturel (l'implantation du Transe Express et la mise en place de la Gare à Coulisses). Cette richesse

culturelle est assurée en grande partie bénévolement par les artistes mais aussi par la population locale qui est ouverte d'esprit et réceptive aux arts vivants et plastiques. Nous nous rendons que très peu compte de la richesse culturelle de la Vallée de la Drôme du fait de la faible visibilité de l'ensemble. Cette diversité culturelle vient s'ajouter au patrimoine bâti important et à

l'environnement naturel exceptionnel de la Vallée de la Drôme formant de forts atouts et une base de développement territorial. Le territoire se situe dans un entre-deux qui doit amener la collectivité à penser une politique culturelle visant à soutenir et renforcer l'existant, mais aussi à favoriser l'implantation de nouveaux acteurs culturels.



Les politiques doivent valoriser les atouts du territoire dans le but de renforcer une identité propre, d'accentuer une spécificité ou de pérenniser des forces. Nous savons qu'il existe aujourd'hui une compétition entre les territoires, fortement marquée pour les espaces ruraux. Nous proposons des axes de développement basés sur les forces du territoire afin d'en faire une identité propre contribuant à l'attractivité et à la compétitivité de ce dernier où la culture a pleinement son rôle à jouer via le rayonnement et l'image du territoire qu'elle génère. Ainsi, en lien avec les besoins identifiés et les spécificités du territoire nous axons nos propositions sur les points suivants :

- Lier la culture à différents domaines (agriculture, patrimoine, économie, sport, environnement, l'éducation, l'aménagement du territoire...)
- Développer une logique interterritoriale
- Développer l'activité culturelle hors saisonnalité
- Proposer une activité culturelle continue, ancrée dans le territoire



## Proposition n°1 : Mêler l'artistique à l'aménagement

La vallée de la Drôme a la chance d'avoir une présence importante d'acteurs culturels par rapport à d'autres territoires similaires. La liaison entre culture et aménagement du territoire peut être bénéfique dans la réalisation de projets. L'artiste permet de susciter auprès des élus comme des citoyens la volonté de travailler et de faire ensemble et peut participer à la réappropriation par le peuple du territoire de la vallée de la Drôme.

Il serait judicieux de mettre à profit ce potentiel, ce vivier d'artistes et les intégrer durablement au sein de la vie du territoire en les incorporant aux projets participatifs. Cette démarche permet ainsi de construire par une politique commune à l'ensemble du territoire une identité culturelle affirmée se démarquant ainsi des autres territoires ruraux. Nous pouvons citer en exemple des structures hybrides regroupant des corps de métier différents (architecte, urbaniste, artiste, photographe, artisan, sociologue, etc.) comme l'organisme Le bruit du frigo (basée à Bordeaux) encore De l'aire (basée à Crest) pouvant être les initiateurs de ce type d'opérations.

### En résumé, mêler l'artistique à l'aménagement c'est :

- Lancer une dynamique vertueuse entre élus, citoyens et artistes autour projets d'aménagement du territoire à partir du vivier d'artistes existant sur la vallée
- Améliorer le cadre de vie
- Construire une identité culturelle du territoire



*Images : exemples d'aménagement réalisés par De l'Aire avec la collaboration d'artistes.  
Source des images : [www.delaire.eu](http://www.delaire.eu)*

## Proposition n° 2 : ArtLab



### Un FabLab, qu'est-ce que c'est ?

Le concept du FabLab est né à Cambridge en 2002. C'est un atelier de fabrication qui met à disposition de ses utilisateurs des machines-outils hautement technologiques (tel que l'imprimante 3D, découpe lasers, scanner 3D...), des outils traditionnels et le savoir-faire nécessaire pour accompagner les utilisateurs dans l'élaboration de leurs projets. Ils s'adressent aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, étudiants ou autres... Ils constituent des espaces de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de développer des projets. Les FabLab sont quelques fois spécialisés, par exemple autour des technologies mobiles (FabLab du Bronx à New York) ou de l'innovation (Berlin).

Le concept se développe depuis peu sur la Vallée de la Drôme avec 4 espaces de Co-working sur le territoire, favorisant la mise en commun des ressources, partager des énergies et accéder à une proximité dans un milieu rural. Nous retrouvons, en plus de ces espaces de Co-working, un FabLab basé à Crest.

L'idée est de proposer la création d'un espace de Co-working dédiés à la création culturelle, en lien avec la logique de développement des espaces de Co-working et d'innovation sur le territoire. Ces espaces de « Co-working culturel » sont encore peu nombreux en France mais leur fort

potentiel est souligné par tous les acteurs du secteur. Le but étant de mutualiser les ressources culturelles importantes du territoire en les articulant autour de deux utilisations, deux salles de travail:

- Développer l'Art numérique et en faire un pôle d'innovation technique et artistique basé dans la Vallée de la Drôme, un centre de recherche artistique.
- Développer une structure professionnelle artistique permettant d'ouvrir le secteur aux entreprises locales par exemple contribuant à favoriser les échanges avec les autres domaines d'activités. Ainsi nous pouvons envisager des collaborations entre artistes, urbanistes, paysagistes, chef d'entreprises etc. correspondant à un FabLab artistique.

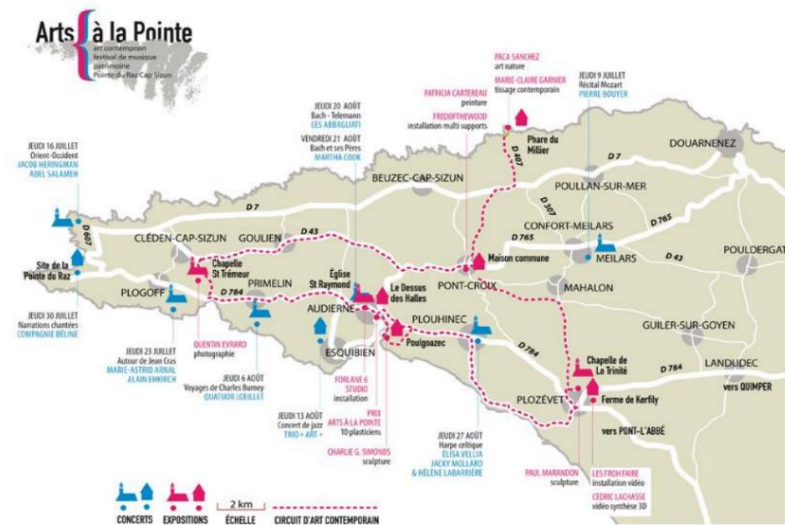
Cette structure de nature innovante permettrait d'intégrer le secteur artistique au développement territorial de la Vallée de la Drôme de manière continue en proposant une collaboration, un brassage de compétence entre secteurs pour le développement de projets ainsi qu'une base d'innovation artistique, devenant ainsi une spécificité du territoire. Nous notons de plus qu'un espace de Co-working est présent à Die, pouvant ainsi potentiellement s'articuler avec cette proposition afin de développer une politique culturelle interterritoriale.

### Proposition n°3 : Un circuit des Arts

La Vallée de la Drôme apparaît être un terrain d'expression pour les artistes du territoire. La création d'un circuit des Arts a deux objectifs précis :

- Contribuer au foisonnement d'un art existant et diversifié
- Favoriser sa diffusion au-delà des cercles d'amateurs

Au sein d'une démarche identique au projet «Arts à la pointe» (voir la carte à droite) lancé dès 1989, en Bretagne, conjuguant festival de musique et circuit d'art contemporain dans le patrimoine maritime, rural et religieux du Cap Sizun et de la Pointe du Raz ; le circuit des Arts sur la Vallée de la Drôme associe la création contemporaine, les productions artisanales, dans le domaine des arts plastique aux sites du patrimoine naturel (la forêt de Saoû, la Gare des Ramières, la Drôme, ...) et architectural (Les temples, la Tour de Crest, les églises, ...). Le concept permet de construire un réseau autour des lieux de diffusion culturelle (art vivant, ateliers, galeries) afin d'augmenter la visibilité de l'offre culturelle présente sur la vallée et accroître les ventes des œuvres d'arts. Le circuit des Arts met en avant la diversité de pratique des plasticiens contemporains, des artisans d'art et également des initiatives de spectacle en lien aux arts de la rue et la musique. Les résidences d'artistes peuvent, notamment, être sollicitées à la construction d'une œuvre in-situ, sensibilisant les partenaires et publics locaux.



Le circuit des Arts est aussi le développement d'une programmation inscrite dans l'année et qui s'adresse à un public local. Il serait question de mettre en relation ce qui se fait sur la Vallée de la Drôme et créer un pôle de coordination des événements « hors saison », en développant un partenariat actif avec les associations et les acteurs culturels locaux. Pour attirer un large public il pourrait être judicieux de mettre en relation différents domaines. C'est proposer des soirées théâtre en pleine air accompagnée d'un repas, des conférences, des événements cabaret-concert, etc. Il est également envisageable de créer une connexion avec l'éducation à travers la mise en place de jeune concours comme le festival Oohlal'Art à Mirmande qui réunit huit étudiants en école d'art en compétition. C'est également poster un médiateur, étudiant suivant un cursus universitaire en rapport avec l'art qui accueille le public sur chaque site d'exposition.

## Proposition n°4 : Le Vélo comme lien entre Art & sport

Les activités sportives sont très présentes sur la Vallée, que ce soit du sport nautique (canoë, kayak...) ou du sport pédestre (randonnées, vélo...).

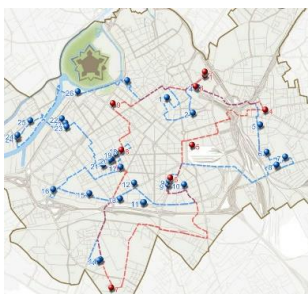
Notre objectif est d'associer la pratique du vélo à la découverte de l'Art. L'idée est de s'appuyer sur des projets en cours de réalisation et/ou des bases existantes comme l'exemple de la véloDrôme. Il s'agit d'une véloroute en connexion à la ViaRhona, implantée le long de la rivière la Drôme, reliant Livron, Loriol à Alex. Une extension de cette voie sera poursuivi sur la vallée de la Drôme jusqu'à Saillans et au-delà, en passant par Crest.

Un évènement appelé « 2 gares à vélo » propose déjà un parcours entre la Gare des Ramières, réserve naturelle et la Gare à Coullisses, lieu de créations et de pratiques artistiques. Cet itinéraire mêle la pratique du vélo avec la découverte de spectacles artistiques, de fanfares et d'activités tout au long du trajet.

Ce chemin véloDrôme pourrait également être l'opportunité d'implanter une signalétique (des panneaux par exemple) indiquant la proximité d'ateliers d'artisans d'art et de galeries d'exposition, avec une charte graphique définie au préalable. Une carte interactive ou un dépliant papier montrant les différents trajets possibles, l'emplacement des lieux de diffusion culturelle, pourraient servir de support pour initier une balade culturelle.

Voici trois exemples qui intègrent le vélo dans des itinéraires d'Art :

1. Le projet Lillois « L'Art à vélo » qui s'appuie sur une cartographie interactive, disponible sur internet, qui indique les différents tracés existants et la localisation des œuvres d'Arts dans les rues de Lille.



2. « L'Art dans les chapelles », un projet breton, qui consiste à explorer à vélo les œuvres d'Art exposées dans des chapelles. Il propose différents parcours sous la forme de brochures disponibles en format papier dans les offices de tourisme et dans différents points de vente mais aussi en format numérique, directement téléchargeable sur le site du concept.

3. Un parcours d'œuvres à ciel ouvert mise en place le long de l'estuaire de la Loire. De nombreux cyclistes peuvent admirer les créations d'Art présentées tout au long des voies cyclables comme au niveau du quai des Antilles à Nantes avec les productions artistiques appelées les « Anneaux ».



## Comité de pilotage du mercredi 24 juin

Nous avons souhaité rendre notre présentation interactive et terminer cette dernière par l'avis des élus du territoire. C'est dans ce but que nous avons mis en place un « atelier » en leur demandant de voter pour une des quatre propositions présentées afin d'identifier les différents positionnements des élus quant à la culture et à son implantation sur le territoire.

Ainsi, le circuit des arts ressort majoritairement en concentrant 9/19 votes des élus. Les réflexions des élus sur ce projet portaient sur l'opportunité d'échange, de communication, et de mise en réseau de tous les événements culturels se déroulant sur la vallée, en faisant « un tout cohérent » s'articulant avec les autres secteurs d'activités du territoire (agriculture, sport, environnement...)

Le deuxième projet relevé, l'ArtLab, avec 6/19 votes, est justifié en raison de l'idée de professionnalisation du milieu artistique dans une logique d'innovation et de développement. Cette idée est appréciée par les élus du fait aussi qu'elle s'articule autour d'une réflexion de promotion du Co-working et d'idées créatives sur la vallée de la Drôme adaptées aux spécificités artistiques du territoire. Cela peut aussi mêler art vivant/art plastique et le champ artistique à d'autres secteurs d'activités dont les entreprises locales.

Les quatre votes restants se positionnent sur la quatrième proposition qui est de lier l'Art et le sport. L'idée est dite intéressante de par la jonction avec le projet actuel de poursuite de la véloDrôme, et la mise en œuvre d'un parcours attractif. L'itinérance étant un moyen qui parle aux élus lorsqu'il s'agit du domaine des Arts.

# A n n e x e s



DEMANDES faite aux offices de tourisme de la Vallée de la Drôme entre 2012 et 2014	Office de tourisme coeur de Drôme - Pays de Crest et de Saillans		Office de tourisme du Val de Drôme			Office de tourisme du pays de la forêt de Saoû	Nombre total de demande	% du nombre total de demande
	Crest	Saillans	Livron	Loriol	Mirmande	Saoû		
demande générale territoire OT	10 775	1 528	695	225	1 824	3 093	18 140	16
demande générale Drôme	4 267	276	308	179	813	594	6 437	6
hébergements - restauration	4 484	805	720	203	728	927	7 867	7
sites, musées, patrimoine, visites	4 539	885	1 120	369	1 467	834	9 214	8
animations, évènements	9 242	1 227	2 801	848	871	1 355	16 344	15
activités sportives et loisirs	3 799	1 795	1 317	404	964	3 098	11 377	10
gastronomie, artisanat, produits du terroir	1 297	290	323	140	492	363	2 905	3
informations pratiques	7 258	1 364	3 539	952	3 798	1 306	18 217	16
boutique	1 746	338	889	58	1 246	650	4 927	4
billetterie	1 435	109	1 388	499	43	126	3 600	3
gestion administrative, fonctionnement	1 125	676	7 312	840	503	539	10 995	10
demandes hors Drôme	56	35	198	59	180	23	551	0
<b>TOTAL DEMANDES</b>	<b>50 023</b>	<b>9 328</b>	<b>20 610</b>	<b>4 776</b>	<b>12 929</b>	<b>12 908</b>	<b>110 574</b>	<b>100</b>
<b>Classement</b>	<b>2ème</b>	<b>4ème</b>	<b>3ème</b>	<b>2ème</b>	<b>6ème</b>	<b>3ème</b>	<b>3ème</b>	

Tableau des demandes téléphoniques aux offices de tourisme de la Vallée de la Drôme

Source : bases de données des offices de tourisme de la Vallée de la Drôme

## Personnes rencontrées en entretien

### **Commune**

Vincent BEILLARD (Maire de Saillans)

David GALLIEN (Technicien Culture à Crest)

Anne GRUEL (Technicienne Culture à Livron)

Benoît MACLIN (Maire de Mirmande)

Béatrice REY (Adjointe déléguée aux services techniques et à la vie des quartiers, au sein de la CCCPS)

### **Communauté de Communes**

Marie-Odile CANTENEUR (Technicienne CCVD, gare des Ramières)

Olivier PINATELLE (Technicien CCVD)

Jean SERRET (Président CCVD)

Gilles MAGNON (Président CCPS)

Le Conseil local de développement durable du Diois (CLDD)

### **Département**

Xavier LUCAS (Technicien Culture CG26)

### **Région**

Gaëlle PETIT (Technicienne Culture RRA)

### **Collectifs**

Éric PAYE (Association La remorque)

Christophe JOSSERAND (la Poterie du Fer Rouge)

### **Associations (diverses)**

Jacqueline THERY-BOUVET (Café-Bibliothèque de Chabrillan)

Jean-Pierre BALDERANI (Président Anguille sous Roche)

Faubourg 26

Elisa DUMAY (De l'Aire)

### **Compagnies**

Céline FERRY (Transe Express & Gare à Coulisses)

Estelle AUTES (Administrative)

### **Indépendants et autres**

Bastien JOUSSAUME (Artistes plasticien – galerie Atelier Chroma)

François FOUILHE (TILT)

## Interlocuteurs nationaux

### **INFOGREFFE**

Centralise les informations sur les sociétés et commerçants inscrits au registre du commerce et des sociétés créée en 2001.

Site internet : <https://www.infogreff.fr/>

*Données récoltées : Les associations déclarées en Arts plastiques / Artisans et en Art Vivant*

### **OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES**

Organisme national qui exerce un rôle d'éclaireur pour un large cercle de professionnels des arts et de la culture, d'experts et d'élus. Travaille sur l'articulation entre l'innovation artistique et culturelle, les évolutions de la société et les politiques publiques au niveau territorial.

Site internet : <http://www.observatoire-culture.net/>

### **DEPS**

Département des Etudes de la Prospective et des Statistiques est le service d'études et le service statistique ministériel du ministère de la Culture et de la Communication.

Site internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques>

### **ATELIERS D'ART De France**

Créée en 1868, c'est l'organisation professionnelle des métiers d'art, elle fédère plus de 6000 artisans d'arts, artistes et manufactures d'art en France.

Les actions : valoriser, représenter, défendre le secteur des métiers d'art et contribuer au développement économique des professionnels en France et à l'international.

Site internet : <http://www.ateliersdart.com/>

## Interlocuteurs locaux

### **FDOTSI (Drôme)**

Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Drôme. Réseau encourageant la collaboration entre les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative.

Site internet : <http://www.fdotsi-drome.com/>

### **ADT (Drôme)**

Agence de Développement Touristique de la Drôme. Met en œuvre la politique touristique décidée et pilotée par le Département.

Site internet : <http://www.ladrometourisme.com/fr/>

### **POLE EMPLOI (Crest)**

Le pôle emploi du bassin d'emploi de la vallée est basé à Crest. Pôle emploi gère une grande partie des dossiers des intermittents du spectacle.

Site internet : <http://www.pole-emploi.fr/annuaire/crest-26062>

*Données récoltées : Nombre d'intermittents du spectacle sur le territoire.*

### **MAPRA**

Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes. Créée en 1983 et basée à Lyon.

Les actions :

- Edite un annuaire des arts plastiques et visuels Rhône-Alpes
- Accueil des artistes et espace d'exposition
- Publication d'un mensuel
- Outil pour les artistes

Site internet : <http://www.mapra-art.org/>

*Données récoltées : Artisans, artistes et lieux d'exposition sur le territoire*

### **LA NACRE**

Agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Créée en 2012 par la lettre de mission DRAC/région.

Les actions :

- Veille et information juridique, sociale et fiscale aux acteurs du spectacle vivant
- Développement du travail de territorialisation en appui des démarches DRAC et Région
- L'emploi et la formation
- Les enseignements artistiques

Site internet : <http://www.la-nacre.org/>

*Données récoltées : Les acteurs du secteur des arts vivants sur le territoire et les lieux de diffusion artistique*

## LES VERTEBRES

Créé en 2011, basé à Valence, accompagne les artistes et les structures du spectacle vivant dans le développement de leur activité.

Les actions :

- soutien à la création
- rédaction de dossiers de demande de subvention
- veille de parution et réponse à des appels à projets artistiques
- résidence artistique
- diffusion de spectacles
- service de prestations des payes.

Site internet : <http://www.lesvertebres.fr/>

*Données récoltées : Nombre d'intermittents du spectacle sur le territoire et de nombreux contact dans le milieu artistique*

## Office du Tourisme de la vallée de la Drôme

Les offices du tourisme présents sur la vallée de la Drôme, ils sont au nombre de 11.

Site internet : <http://valleedeladrome-tourisme.com/>

## Le CDDRA

Le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes est un contrat entre un territoire et la région Rhône-Alpes, à partir de ce contrat est établi un programme d'actions opérationnelles et thématiques sur la base d'une charte de développement durable.

*Données récoltées : Subventions à la culture pour le CDDRA Vallée de Drôme 2012-2018*

## DRAC (Rhône Alpes)

Direction Régionale des Affaires Culturelles, présente en Rhône-Alpes.

Les actions :

- La protection et la valorisation du patrimoine
- Le soutien à la création artistique et aux industries culturelles
- L'action culturelle et territoriale

Vieille à la cohérence d'une politique culturelle globale en région.

Site internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Rhone-Alpes>

*Données récoltées : Subventions de la Drac sur la vallée de la Drôme*

## SITRA

Système d'Information Touristique Rhône-Alpes est une base d'information en ligne permettant de créer et de diffuser de l'information touristique.

Site internet : <http://www.sitra-tourisme.com/>

*Données récoltées : Evènements culturels sur l'année 2015*

## Culture et Départements

Créé en 1991, rassemble professionnels et institutions liés aux politiques culturelles départementales et territoriales.

Site internet : <http://www.culturedepartements.org>

# SAOÛ CHANTE MOZART

2014



ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901

SAOÛ CHANTE MOZART  
8, PASSAGE DES CAGNARDS  
26400 SAOÛ

## QUELQUES CHIFFRES

8 spectacles sur le territoire de la vallée  
de la Drôme

60 % du public est Drômois

Un budget TTC de 300 000 €

50 % d'habités

160 000 € / an offert par les  
partenariats

## FINANCEMENT

Subventions publiques : 114 000 €

Autofinancement : 111 600 €

Mécénats : 74 400 €

## L'ÉQUIPE

1 salarié à temps plein

CDD au moment du festival

Quelques stagiaires

40 bénévoles

## EN BREF...

« Saoû chante Mozart » est un festival pas tout à fait comme les autres. Seul festival en France consacré à Mozart, il a été créé en 1989 par des amoureux de Wolfgang Amadé et d'un village entouré de rochers rendu jusqu'ici célèbre par sa Forêt, site classé depuis 70 ans, et sa Fête du Picodon, rude et tendre fromage de chèvre

Le festival se déroule sur juillet, sur toute la vallée de la Drôme. Les interventions se font aussi dans les écoles...

Un mécénat d'entreprises s'est très rapidement développé. Un Club d'Entreprises MOZART26 a d'ailleurs été créé. Le financement apporté par ce partenariat est proportionnellement un des plus importants des festivals français.

BROCHURE RÉALISÉE PAR LES STAGIAIRES DU  
SYNDICAT MIXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
VALLÉE DE LA DRÔME

-  
JUN 2015

# FREAK SHOW FESTIVAL

2014



ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901

GIGORS ELECTRIC SOUND-SYSTEM  
QUARTIER LES MICHAUDS  
26400 GIGORS ET LOZERON

## QUELQUES CHIFFRES

2196 entrées payantes

Un budget TTC de 77 854€

90 % des bénévoles sont locaux

25 000 € du budget est réservé aux  
artistes

## FINANCEMENT

Billetterie : 40 517 €

Recettes annexes : 23 697 €

Sponsors & mécènes : 8 200 €

Subventions publiques : 5 440 €

Total : 77 854 €

## L'ÉQUIPE

Bureau de 6 bénévoles

130 bénévoles

## EN BREF...

Le FreakShow festival est une manifestation autonome, qui émerge d'une initiative citoyenne.

Situé au pied du Vercors, le festival a vu le jour en 2009, il prend place dans un ancien poulailler.

Le festival du Freak show est organisé par l'association « Gigors électrique sound system » où se représente chaque année plusieurs artistes dans un genre musical qui tend vers le Hard-Rock.

L'association est soutenue par la Région Rhône-Alpes via le CDDRA Vallée de la Drôme, le Conseil général de la Drôme, la Communauté de communes du Val de Drôme, les communes de Gigors et Lozeron et de Cobonne, TILT / S-Audio / ETSA / MegaO / La Voix de Garage / Radio Saint Ferréol / Radio Mega / La Comédie de Valence

BROCHURE RÉALISÉE PAR LES STAGIAIRES DU  
SYNDICAT MIXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
VALLÉE DE LA DRÔME

-  
JUN 2015

# CREST JAZZ VOCAL 2014



## QUELQUES CHIFFRES

5000 entrées payantes → 4<sup>ème</sup>  
événement payant de la Drôme

11,5% des artistes musiciens de Rhône-  
Alpes ont suivi une formation, un stage,  
un master-classe à Crest

39<sup>ème</sup> édition où étaient présents plus  
de 88 artistes professionnels et 29  
amateurs

19 Grandes scènes, 4 Jazz au Village, 7  
Jazz club, 1 Nuit de Tous les Jazz, 8  
concours

## FINANCEMENT

- ❖ Subventions totales : 131 000 €  
dont subventions publiques : 97 500 €  
& subventions privées : 33 500 €
- ❖ Autofinancement : 181 000 €  
dont ventes marchandises : 21 300 €  
& prestations services : 159 700 €

## L'ÉQUIPE

1 CDI / 20 CDD / 104 CDD (usage  
intermittent)  
150 bénévoles

## EN BREF...

L'association à but non lucratif  
« Festival de la Vallée de la Drôme »  
organise depuis plus de 40 ans le  
festival Crest Jazz Vocal durant la  
première semaine d'août.

Structure entrepreneuriale oeuvrant  
pour la diffusion du Jazz vivant et pour  
son enseignement.

De nombreux artistes de renommée  
internationale se sont produits dans la  
vallée de la Drôme :

*Le Golden Gate Quartet, Henri Texier,  
Daniel Humer, Martial Solal, Luther  
Allison, les Blues Brothers ...*

L'association est subventionnée par la  
Ville de Crest, le Conseil général de la  
Drôme, la Région Rhône-Alpes ainsi  
que la Sacem, la Spedidam, le CNV et  
des entreprises privées comme  
Jaillance, les Huileries Richard et le  
groupe Renault.

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901

CREST JAZZ VOCAL  
COURS JOUBERNON  
26400 CREST

BROCHURE RÉALISÉE PAR LES STAGIAIRES DU  
SYNDICAT MIXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
VALLÉE DE LA DRÔME

-  
JUN 2015